ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPEES DU PERCHE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Association Pour les Personnes Handicapées du Perche

11 rue des grands Jardins - 41170 CORMENON

☎ 02.54.80.74.45

✉ aec.accueil@assoaphp.fr

SOMMAIRE

Mot du Directeur associatif ……4

L'Asso en quelques mots ……5

1- **Foyer de Vie / Foyer d'Accueil Médicalisé / Activités de jour/ Accueil temporaire** **6**

1-1- Présentation……6

1-2- Bilan des axes prioritaires ……9

1-3- Perspectives ……..27

2- Foyer d'Hébergement **30**

2-1- Présentation…….... 30

2-2- Bilan des axes prioritaires ……32

2-3- Perspectives ……...36

3- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale **38**

3-1- Présentation……..38
3-2- Bilan des axes prioritaires ……...42
3-3- Perspectives ……45

4- Habitat Inclusif 49

4-1- Présentation……..49
4-2- Bilan des axes prioritaires ……...50

5- ESAT ARCADE 52

5-1- Présentation……..52
5-2- Bilan des axes prioritaires ……...55
5-3- Perspectives ……57

6- Entreprise d'Insertion 61

6-1- Présentation……..61
6-2- Bilan des axes prioritaires ……...64
6-3- Perspectives ……64

CONCLUSION **65**

Membres du Conseil d'Administration (ANNEXE) **66**

Quelques acronymes et abréviations pour faciliter la lecture… (GLOSSAIRE) **67**

Mot du directeur Associatif

L'association APHP accompagne, sur le bassin de vie des collines du Perche Vendômois, l'ensemble des personnes éprouvant des difficultés en matière d'inclusion sociale et/ou professionnelle. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir le bien-être de la personne, le maintien de ses droits, la valorisation de ses compétences et favoriser son épanouissement.

Plus que jamais nous encourageons les réformes visant à fluidifier les parcours de vie des personnes. Nous prônons une vision holistique de l'être humain qui tient compte de ses dimensions physiques, mentales, émotionnelles, familiales, sociales… Permettre cette vision en institution, c'est travailler au décloisonnement institutionnel et aller encore davantage dans une co-construction des projets personnalisés des personnes.

Conscient de notre nécessité de rester toujours à la pointe, nous œuvrons en permanence à améliorer notre élasticité pour offrir l'ensemble des accompagnements possibles, depuis l'hébergement institutionnel à l'accompagnement à domicile, la lutte contre l'isolement et l'inclusion par l'activité (économique ou non). Le parcours implique des réponses souples et modulables aux variations situationnelles des personnes : modification de l'état de santé, des capacités fonctionnelles, changement de situation économique, changements relationnels, modifications du mode de vie. L'idée est de diversifier encore plus l'offre de service à Cormenon et Mondoubleau (et 30 kilomètres aux alentours) pour apporter, dans la durée, la réponse la plus appropriée à chaque situation.

Ce rapport d'activité présente donc la capacité de l'APHP à se spécialiser et à faire évoluer son offre de services et de prestations pour toujours s'adapter au mieux aux besoins (plateaux techniques, organisation, architecture…). C'est dans cet optique que l'APHP a développé en 2021 :

- La fusion de son SAVS et SAVS renforcé en une plateforme de services et de prestations médico-sociales
- L'émergence d'une plateforme d'activités transverses
- La création de l'Habitat Inclusif et l'ouverture par la même de nos services envers les personnes vieillissantes et âgées
- La création de l'Entreprise d'Insertion « Le marché vert & solidaire » afin d'apporter des réponses supplémentaires sur le Territoire en matière d'inclusion professionnelle

Ce rapport présente aussi la capacité de l'APHP à **faire émerger des synergies cohérentes entre les acteurs du Territoire**. Cette synergie est plus que jamais nécessaire, car la notion de parcours implique indubitablement une réponse à plusieurs.

L’APHP revendique pleinement son implication dans le territoire départemental et régional, elle est notamment partie prenante de :

- L’installation des PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées),
- L’APHP est membre Conseil territorial de Santé et notamment de la Commission santé mentale pour l’élaboration du projet plan régional de santé
- Elle est administrateur à l’URIOPSS,
- Administrateur du groupement d’achat ADERE,
- Elle est membre du CEV (Cercle des entreprises du Vendômois),
- Membre de Vendôme Association,
- De la CRESS (Économie solidaire),
- Du CREAI,
- d’ANDICAT,
- Partenaire du Sport Adapté,
- Adhérent à la Fédération des Entreprises d’Insertion
- …

Par l’ensemble de ses interactions, l’APHP joue pleinement son rôle politique et se définit alors comme un pôle de ressources. Elle garantit un cadre repérant et souple pour les personnes, tout en favorisant la cohérence et la continuité des parcours par la synergie des acteurs. Le rapport d’activité traduit l’ensemble de ces valeurs et résume l’engagement permanent des bénévoles et salariés pour le mettre en œuvre. Je les remercie très sincèrement de leur engagement et de leur investissement en tant qu’acteur et ambassadeur de l’Association.

Loïc TYTGAT

L’Asso en quelques mots

Par Claude Métais

En tant que président de l’association pour les personnes handicapées du Perche (APHP Foyer Arc-en-Ciel à Cormenon) nous avons appris avec tristesse la disparition de Joël Hallay.
« *Président de 2006 à 2017, Joël était d’une gentillesse exemplaire avec tout le monde. Très impliqué dans la poursuite des actions entreprises par la présidente fondatrice Carmen Derré, Joël a su fédérer pour l’organisation de manifestation au profit du foyer* »,
« *Michelle Guilbault a pris la suite avec un engagement tout aussi incontestable mais la disparition de Joël nous laisse face à nos souvenirs d’actions festives et impliquées pour l’accueil de membres de nos familles.*



Nous avons beaucoup de projets en cours et à venir avec beaucoup d’idées. Mais le projet n’est pas de grossir mais bien de se diversifier.
Nous avons donc encore beaucoup de belles choses à faire ensemble.

Le CA est très présent et d’un énorme soutien avec beaucoup de travail effectué dans de nombreuses commissions.

SPORT ADAPTE
Après 2 ans de sommeil les entraînements ont repris.
Ils ont lieu tous les mardis soir.
En plus de travailler la mobilité, la souplesse et l’agilité des personnes accompagnées, chaque séance est une vraie joie d’être ensemble et d’échanger, et confirme les bienfaits du sport pour tous.

SOUTIEN SCOLAIRE
Merci à Claudie Flachet pour son implication dans le soutien scolaire pour les résidents de l'ESAT.

VENTE DE VETEMENTS
Merci à Paulette LEFEVRE et son équipe pour assurer la vente de vêtement sur Mondoubleau.

COMITE ETHIQUE
Un grand merci à toute l'équipe pour la participation et l'élaboration du comité d'éthique.

1. Foyer de vie / Foyer d'accueil Médicalisé / Activités de jour / Accueil temporaire

1.1 Présentation

Les personnes accueillies aux Foyer des Grands Jardins sont au nombre de 35.

20 personnes pour le Foyer de Vie, 10 pour le FAM et 5 places en Accueil de Jour. L'établissement compte également 3 places d'Accueil Temporaire.

Le public est hébergé sur 3 lieux de vie comportant 10 chambres d'accueil permanent et une chambre d'accueil temporaire :

La Maison Rouge : 6 femmes et 4 hommes, âgés de 30 à 66 ans dont 8 personnes avec orientation FV et 2 avec orientation FAM. Nous nous questionnons sur une demande de réorientation pour un homme FV pour une orientation FAM et l'évaluation d'un homme avec orientation FAM pour une structure plus adaptée. **Depuis septembre 2021, une personne relevant de l'Accueil de jour a obtenu un déplafonnement du nombre de journée d'accueil temporaire et est accueilli plus fréquemment en hébergement. Ce groupe de vie se compose donc de 11 personnes de manière quasi-permanente.**

La Maison Bleue : 4 femmes et 6 hommes âgés de 31 à 62 ans dont 7 personnes avec orientation FV, 2 avec orientation FAM et une avec une double orientation FAM/MAS. **Une 11ème personne est accueillie à raison de 90 jours par an dans le cadre de l'accueil temporaire, ce en attente d'un accueil permanent.**

La maison Verte : 3 femmes et 7 hommes âgés de 35 à 59 ans dont 5 personnes avec orientation FV, 3 personnes avec orientation FAM et 2 personnes avec une double orientation FAM/MAS. Nous avons pu obtenir une aide exceptionnelle, par le biais d'une PCH aide humaine, pour une personne avec orientation FAM/MAS et ainsi mettre en place l'intervention d'une personne en service à domicile. Cette intervention permet de répondre à ses besoins d'accompagnement au quotidien qui ne pouvaient plus être assumés par les membres de l'équipe en place. Pour cette situation, nous avons fait appel au dispositif RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) afin de débloquer des moyens nécessaires, il s'est passé près de 2 ans avant qu'une réponse soit apportée et que les besoins exprimés par la personne soient pris en charge. **Cette aide est accordée jusqu'en juillet 2022, une demande de renouvellement est en cours auprès de la MDPH afin de permettre la continuité de l'accompagnement dans des conditions correctes. Sans cette aide, la prise en charge de cette personne et du groupe au sein duquel elle vit été remis en cause.**

Une équipe de 5 professionnels médico-sociaux (ES, ME, AMP, AES, CESF, Maitresse de Maison) assure l'encadrement du public de chacune de ces maisons, dans les actes de la vie quotidienne et dans l'animation de celle-ci.

Une équipe de 3 professionnels médico-sociaux est plus particulièrement affectée à l'organisation et l'animation des activités de jour qui sont proposées du lundi au vendredi, cette équipe dite d'activité de jour est complétée par des professionnels intervenants en alternance sur une maison et sur les activités. Ces activités se déroulent sur le même site que les lieux de vie, mais sur des espaces autres afin d'amener les personnes à quitter régulièrement leur maison et vivre des temps d'animation sur l'extérieur ou sur des salles dédiées aux activités.





A cet effet le foyer des grands jardins dispose de larges espaces extérieurs, avec jardin, poulailler, espaces verts… Les salles d'activités sont au nombre de 8, une pour les activités de psychomotricité, une aménagée en espace Snoezelen, une aménagée en salle de musique, une salle zen, une salle équipée pour les activités vidéo et informatique et 3 pour les activités manuelles et d'expression artistique. Cet espace d'activité est organisé autour d'un large hall qui peut facilement être utilisé comme espace festif (repas à thème, fête d'anniversaire, après-midi karaoké…)




L’acquisition d’un hangar sur le terrain jouxtant l’établissement permet d’élargir l’espace des activités et la mise en place d’activité de bricolage et le stockage d’une importante quantité de matériel.











1.2 Bilan des axes prioritaires

LES ACCUEILS TEMPORAIRES ET ACCUEILS DE STAGIAIRES

317 journées d'Accueil temporaires ont été réalisées en 2021. Un certain nombre d'accueils n'a pu être réalisé du fait des circonstances sanitaires qui ont limité les possibilités.

Ces accueils concernent principalement 2 personnes qui sont en attente d'un accueil permanent, et une personne admise en accueil de jour afin de permettre à la famille de prendre une période de congés

Pour 2 autres personnes il s'agit d'accueil une journée par semaine afin de permettre une intégration progressive et un répit pour les familles, en sachant que ces 2 personnes ne sont pas encore en capacité d'accéder à un accueil en hébergement, en raison de leurs difficultés d'intégration mais également du fait de la complexité de leur accompagnement, difficultés motrices importantes pour l'une et troubles du comportement non stabilisés pour l'autre.

Comme pour les accueils temporaires, les accueils de stagiaires ont été limités en raison des restrictions imposées par les conditions sanitaires. Une personne a effectué un stage de 3 semaines.

LES SITUATIONS COMPLEXES

L'établissement est fortement sollicité pour répondre à des situations relevant du dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT). Par définition, ces situations concernent des personnes nécessitant un accompagnement important dû en général à des troubles du comportement non stabilisés. Elles viennent se surajouter à des situations déjà difficiles à gérer en interne.

Il s'agit de personnes vivant mal les situations de groupes, les règles de vie en collectivité et le fait de ne pas avoir de réponse immédiate face à leurs angoisses. Ces accompagnements demandent une présence éducative importante, une grande disponibilité de la part des professionnels.

D'autre part, ces personnes sont atteintes de troubles spécifiques qui nécessiteraient des formations théoriques particulières dont ne sont pas obligatoirement pourvues les équipes éducatives. Cela a pour conséquence de mettre les professionnels dans des situations auxquelles ils ne savent pas répondre, et d'être dans un sentiment de « maltraitance » vis-à-vis de ces personnes. Les difficultés de prise en charge de ses situations peuvent parfois mettre à mal le fonctionnement institutionnel auquel elles ne peuvent adhérer du fait d'un besoin important d'accompagnement individualisé difficile à mettre en place en raison d'un manque de moyens humains correspondants. Ces divers éléments complexifient leur intégration auprès du public accueilli et donc à l'institution.

Aussi, nous pouvons être amenés à apporter des réponses négatives pour des demandes de familles, de représentants légaux, dans des situations d'épuisement vis-à-vis d'un proche pour lequel ils recherchent désespérément des solutions.

ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS, ACTIONS DE SOCIALISATION

Séjours extérieurs :

Des séjours extérieurs ont été réalisés sur l'année 2021 :

En juin : séjour au Croisic pour tous les résidents et l'équipe de la maison bleue, 5 jours pour 10 personnes et 5 encadrants

En juillet : séjour en Charente Maritime, 5 jours pour 7 personnes et 2 encadrants

En décembre : dans un gîte, à quelques kilomètres de l'institution pour la période de Noël. Séjour interservices auquel ont pris part des professionnels et des bénéficiaires des différentes structures, FV, FAM, FH et SAVS avec une participation à la carte rendue possible du fait de la proximité. Toutes les personnes accompagnées par l'APHP qui n'avaient pas eu la possibilité de partir en famille ou en séjour adapté se sont réunis sur ce site pour la soirée du 24 et la journée du 25 décembre.

Période vacances d'été :

Une période particulière de 4 semaines du mois d'août est prévue chaque année sous forme « vacance ». Les activités de jour régulières ne sont pas programmées. A la place il est prévu des animations différentes permettant de rompre avec le rythme de l'année. Il a été réalisé une journée en bord de mer, une semaine Koh Lanta, des sorties pique-nique, pêche, guinguette…. Et des temps libres sur les espaces extérieurs avec jeux d'eau, pétanque, balades, barbecues…

15 personnes ont pris part à des séjours vacances adaptées avec 4 organismes différents (LCV, Inter'Val, Cap Evasion et Atout Loisirs). 6 séjours d'1 semaine, 8 séjours de 2 semaines et 1 séjour de 3 semaines. Une personne a vu son séjour annulé à la dernière minute et il n'a pas été possible de trouver une solution de remplacement.

4 personnes ont passé cette période intégralement sur l'institution, n'ayant pas la possibilité de partir en vacance et n'ayant pas de personnes ressource chez qui aller passer quelques jours.

4 personnes ont passé les 4 semaines en famille

6 personnes ont alterné entre vacances adaptées et période sur l'institution

6 personnes ont alterné entre famille institution et vacances adaptées

Cette liberté d'organisation est laissée aux personnes afin de leur permettre d'avoir un réel sentiment de rupture avec le rythme du reste de l'année. Les personnes font le choix d'avoir recours à un organisme de vacances, mais celui-ci est trop souvent restreint en raison de leurs conditions financières. Les séjours de l'année précédente ayant tous été annulés, un grand nombre disposait d'un avoir sur les sommes versées et cela leur a permis, de manière exceptionnelle, de financer un séjour de 2 semaines au lieu d'une habituellement.

Sport adapté :

La traditionnelle journée d'activités motrices n'a pas pu être mise en place en raison des restrictions liées à la COVID.

La journée quadrathlon a pu être organisée début octobre et a permis de rassembler des personnes de 8 structures différentes autours de 2 épreuves de course à pied, 1 de lancer de balle ou poids et 1 de saut en longueur.

Les séances d'entrainement de sport adapté, programmées traditionnellement chaque mardi soir dans la halle aux sports de Mondoubleau, ont pu reprendre en septembre après une interruption depuis mars 2020. Elles sont animées par une éducatrice sportive et une équipe de bénévoles, avec la mise à disposition de 2 à 3 professionnels du FV FAM pour l'accompagnement et l'encadrement des sportifs. La participation des personnes accompagnées à ces entrainement a nettement progressé par rapport aux années précédentes. La rupture dans le rythme de cette activité en raison de la crise sanitaire semble avoir fait ressortir un certain manque et réactiver l'investissement lors de la reprise. Des sportifs du FV FAM de la Varenne prennent également part à ces entrainements. Ces temps sont propices à de nouvelles rencontres et échanges avec le monde extérieur.

Les randonnées pédestres, ouvertes à tout public, proposées par des professionnels de l'APHP et encadrées par 2 bénévoles du sport adapté 1 samedi après-midi par mois, ont été mises en sommeil suite au déménagement de ces bénévoles vers une autre région. De nouveaux bénévoles se sont mis à disposition pour prendre le relais et ces randonnées ont repris récemment.

Activités de jour :

L'organisation des activités de jour a été très lourdement perturbées suite à l'absence, pour raisons médicales, de plusieurs professionnelles composant cette équipe. Celle-ci a été reconstituée avec l'arrivée de plusieurs personnes disposant de compétences différentes. Aussi des nouvelles activités ont été mises en place, cirque, bricolage, cuisine. Cette nouvelle équipe a également fait en sorte de poursuivre la proposition d'activités animées par les anciennes professionnelles et qui étaient particulièrement demandées par les personnes accompagnées, mosaïque, art floral.

L'intervention d'une professionnelle extérieure sur l'animation d'un atelier art plastique et poterie est poursuivie. Ces ateliers sont largement investis par les personnes accompagnées.

Une animatrice sportive poursuit également ses interventions chaque lundi après-midi. Cette activité permet aux personnes d'avoir une activité physique adaptée à leurs capacités de manière régulière.

Le partenariat avec le Chato'do est renouvelé chaque année. Une musicienne intervient plusieurs journées au cours d'une période allant de février à juillet pour aboutir sur la réalisation d'un concert présenté lors de la traditionnelle fête de l'été.

L'activité judo est encadrée par une professionnelle extérieur chaque jeudi matin

L'activité équitation a lieu chaque jeudi après-midi au centre équestre des Bellezeveries. Les participants étant de moins en moins attirés par le fait de monter à cheval, l'activité c'est élargie afin de proposer également des temps dédiés aux soins et au pansage de l'animal.

Les séances sur la piscine de Bessé/Braye n'ont pas eu lieu depuis le début de la crise sanitaire. L'équipe en charge de l'animation travaille un projet avec la piscine de Cloyes qui est plus adaptée pour l'accueil du public du foyer des grands jardins.

L'activité menée avec une ferme pédagogique s'est arrêtée avec le départ à la retraire de l'animatrice propriétaire de la ferme. Des séances orientées autour des soins animaux et la médiation animales sont menées par le biais de l'entretien du poulailler et des animaux qu'il comporte (poules et lapin), et des après-midi promenade de chien de certains éducateurs sont réalisées à la demande de résidents. La recherche de nouveaux partenaires (ferme pédagogique, SPA) sont faites afin de répondre aux attentes de tous.

Il est proposé à plusieurs adultes, par le biais d'une convention avec l'ESAT Arcade, de faire des ½ journées d'intégration sur les ateliers de travail. 2 personnes y prennent part en autonomie 1 fois par semaine, encadrées par le moniteur d'atelier en charge de l'activité à laquelle elles participent. 7 à 8 personnes y prennent part, par groupe de 3 à 4, encadrées par un éducateur des activités de jour. Ces temps sont l'occasion pour chacun de sortir des animations proposées au quotidien, de replacer certains dans une forme d'accès au travail, et sont à la demande source de valorisation et de responsabilisation de chacun.

VIE EN COLLECTIVITE

Evolution des Groupes et de leur Dynamique :

Le vieillissement du public, tant sur le FV que sur le FAM, se ressent de plus en plus. Cela entraine de multiples conséquences sur la dynamique des groupes.

L'accompagnement du quotidien devient plus important. Les personnes ont besoins d'une aide, d'un accompagnement, de motivation de plus en plus intenses dans ces différentes tâches, qu'il s'agisse de l'hygiène quotidienne ou de l'entretien de leur espace de vie. Les professionnels sont amenés à consacrer plus de temps à ces tâches au détriment de l'animation de la vie de groupe ou des accompagnements individualisés autours du loisir ou de la socialisation. Il est parfois difficile de sortir du quotidien pour aller vers autre chose.

Une situation en particulier à un fort impact sur la vie institutionnelle. Une personne avec une orientation MAS montre des comportements de mal-être de plus en plus importants se manifestant par des cris, des moments de violence vis-à-vis de l'environnement et d'autrui, une opposition massive de sa part à vivre dans le groupe. Ces différentes manifestations amènent ces colocataires à adopter des attitudes de rejet amplifiant encore son mal-être. On constate un épuisement du groupe et des professionnels l'accompagnant au quotidien. Des relais sont pris par d'autres professionnels dans les moments de crise, des solutions afin que cette personne puisse rester à l'écart du groupe quand elle en a besoin sont mises en place, mais n'ont que des effets temporaires. Les demandes d'admission sur une structures adaptée n'aboutissent pas. La PCH aide-humaine accordée à titre exceptionnelle par la MDPH permet l'intervention d'une professionnelle de l'aide à domicile du lundi au vendredi pour l'accompagnement aux actes d'hygiène quotidienne et permet de répondre aux besoins de cette personne sur ce temps précis.

PRESERVATION DE L'AUTONOMIE ET DES ACQUIS

Travail sur les Projets Personnalisés

Le travail d'accompagnement mis en place auprès des personnes est coordonné à partir des Projets Personnalisés travaillés par les équipes éducatives avec les personnes.

Un large temps d'écoute et d'expression est laissé afin de faciliter la parole de ces personnes et donc de mettre en place les actions correspondant à leurs attentes et leurs besoins.

Grace à la liberté de parole donnée, les personnes s'affirment plus et sont plus présentes lors de leur réunion de projet. Elles ont la possibilité d'y convier des personnes de leur choix mais s'approprient encore peu cette opportunité. Il est toujours difficile pour les adultes accompagnés, qui ont derrière eux de nombreuses années d'institution, de s'autoriser de nouveaux droits et d'utiliser les outils mis à leur disposition.

La mise en place du logiciel IMAGO, dossier unique de l'usager, se poursuit. Il fonctionne bien auprès des équipes pour ce qui concerne le journal du suivi de l'usager. La pratique sur l'utilisation de la rubrique Projet Personnalisé est plus complexe et relativement chronophage.

L'Analyse des Pratique

Les séances d'analyse de la pratique, animées par une psychologue externe, ont lieu une fois par mois. L'organisation est faite pour que chaque équipe éducative bénéficie d'une séance d'1h30 tous les 2 mois. Cette organisation a été mise en place fin 2020. Auparavant les séances regroupaient des professionnels des 4 équipes afin de travailler les pratiques dans une dimension institutionnelle. La demande a été de modifier ce fonctionnement afin de permettre un travail de mise ne cohérence pour chacune des équipes, ceci en lien avec leurs pratiques du quotidien et les situations problème de proximité. Les professionnels adhèrent et s'investissent plus dans ce nouveau mode de fonctionnement et en tirent plus de bénéfice.

Les démarches de formation

« Personnes Handicapées Vieillissantes » en octobre, 10 professionnels du FV FAM

« 1ers Secours en Santé Mentale » en juin, 12 professionnels du FV FAM FH et SAVS. Cette formation est reconduite pour l'année 2022 afin de permettre la participation d'un maximum de professionnels.

« Maintien des Acquis et des Compétences Sauveteurs Secouriste du Travail » en janvier, en octobre et en novembre, 23 professionnels des différents services de l'APHP.

« Approche Systémique » en avril, 7 professionnels FV FAM FH SAVS

« Evacuation, Manipulation Extincteurs » en juillet, 19 professionnels des différents services de l'APHP

Dans le cadre des Actions Prioritaires Régionales : « Autisme » 2 professionnels, « Alimentation et Repas » 3 professionnels

Un professionnel a intégré une formation de « Moniteur Educateur » pour une durée de 2 ans

Une apprentie « Conseillère en Economie Familiale et Sociale » a intégré le foyer des grands jardins en octobre pour une durée de 2 ans

Interventions en Psychomotricité

1. INFORMATIONS SUR LES SUIVIS DES RESIDENTS :

❖ LES SUIVIS INDIVIDUELS : ROLE DE DIAGNOSTIC ET DE MAINTIEN DES COMPETENCES (COGNITIVES, NEURO-SENSORIMOTRICES ET RELATIONNELLES).

DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE, LES SUIVIS SE SONT COMPOSES UNIQUEMENT DE SEANCES INDIVIDUELLES EN PSYCHOMOTRICITE. LES BAINS DETENTE ET LE SNOEZELEN ONT ETE ARRETES.

NOMBRE DE RESIDENTS BENEFICIAIRES POUR 2020/2021 :

Les bénéficiaires des séances individuelles rassemblent tous les résidents à orientation FAM et un Externe.

Type de handicap	**Nombre de résidents**
IMC	1
IMC associée à une myélodysplasie	1
Trisomie 21	1
Trisomie 21 et malvoyance associée	1
Maladie de Moya Moya associée à une neurofibromatose	1
Déficience mentale et retard psychomoteur avec troubles du comportement	4
Déficience mentale avec épilepsie	1
Syndrome poly malformatif	1

Cela correspond à :

2 résidents de la Maison Rouge

3 résidents de la Maison Bleue

5 résidents de la Maison Verte

Et 1 Externe.

Soit 11 résidents suivis régulièrement.

Un bilan psychomoteur a été réalisé courant Septembre 2020, en vue d'une réorientation FO / FAM (dossier MDPH en cours).

Puisque le vécu corporel se construit dans la relation à l'autre, la PSYCHOMOTRICITE offre cet espace-temps au résident, en tenant compte de sa globalité : son corps,

son efficience, ses émotions et leurs différentes interactions.

2. MISSIONS :

Mes missions sont régies par le décret n°88-659 du 6 mai 1988. La psychomotricité accompagne le résident à trouver un équilibre psycho-corporel, à mieux prendre conscience de son corps, à le maîtriser, à en faire un instrument capable de s'exprimer et de communiquer. Mon travail relève aussi bien de la prévention, de l'éducation, de la rééducation que de la thérapie.

❖ LES SUIVIS INDIVIDUELS :

Dans le cadre de cette mission, des hypothèses de travail et des perspectives d'évolution sont posées lors des réunions de synthèse, puis réajustées lors des points avec le résident et son référent à chaque rentrée de Septembre.

Les suivis mis en œuvre sur le plan paramédical, en 2020/2021, se sont révélés être les mêmes que l'an passé1, avec un accompagnement autour de l'intimité, du respect du corps, de la sexualité pour un résident :

Elaboration du schéma corporel	1 Résident
Repérage dans le temps	2
Organisation spatiale	1
Posture	9

[1] Sachant que presque la moitié des adultes concernés présentent plusieurs troubles à la fois.

Stimulation globale	4
Latéralité	-
Motricité fine	1
Hygiène/Intimité	1
Equilibre et grande motricité	4
Troubles de l'attention	4

- **LES ACCOMPAGNEMENTS EXTERIEURS :**

Ils relèvent principalement d'un accompagnement (individuel ou non) vers des professionnels du chaussage adapté. Il y a également eu deux rendez-vous spécialistes et deux rendez-vous kinés, ayant nécessité ma présence cette année.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2020/2021 :

Origine de la demande	***Nombre de résidents***
Chaussage adapté	*5*
Réadaptation fonctionnelle	*1*
Chirurgie orthopédique	*1*
Kinés	*2*

- **LES ACTIVITES COLLECTIVES :**

Elles ont un rôle de prévention des troubles liés au vieillissement et de maintien des compétences nécessaire à l'autonomie. Elles relèvent principalement d'un appui aux éducateurs, dans la compréhension des troubles et le soutien dans la recherche de « tactiques mobilisatrices » pour une meilleure autonomie. Dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire en 3ème année de psychomotricité, une nouvelle activité a émergé autour des émotions, et a lieu une fois par mois, les mercredis après-midi.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2020/2021 :

	Nombre de résidents	***Fréquence (groupes en alternance)***
Activités motrices	2 groupes de 6	quinzaine
Gym sur chaise	Jusqu'à 7*	3 mercredis sur 4
Emotions	Jusqu'à 6*	mensuelle

*les résidents sont prioritairement ceux à orientation FAM.

- **LES BILANS PSYCHOMOTEURS :**

Le bilan psychomoteur concerne surtout les résidents pour lesquels une demande de révision de l'orientation est questionnée. Parfois, il a simplement pour objectif de donner un « profil psychomoteur » permettant d'aider à orienter au mieux les Activités proposées. Il vise donc à évaluer, en fonction du degré de handicap, l'interaction de la cognition, de la motricité, de la perception et de la sensibilité. Pratiqué sur prescription médicale, il permet d'apprécier le plus objectivement possible les domaines explorés.

Au terme du bilan, le compte-rendu est transmis à la Maison de l'Autonomie (MDPH), ainsi qu'au médecin prescripteur.

Le bilan psychomoteur se déroule sur 4 séances, en moyenne, selon les indications (type de handicap moteur/psychique, autisme, troubles envahissants du développement, problèmes de développement psychomoteur, etc…..).

Au cours du bilan, toute une série de tests plus ou moins complexes avec également différents jeux et activités motrices sont proposés.

Je peux ainsi observer le niveau d'organisation du résident, son repérage dans l'espace et le temps, et plus généralement dans son environnement, avec les objets et les personnes qui l'entourent.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2020/2021 :

	Nombre de résidents	***Origine de la demande***
Bilan psychomoteur	1	Demande de réorientation

❖ **LES AMENAGEMENTS ET ADAPTATIONS :**

Cette mission comprend les évaluations réalisées (repas, chambre, WC collectifs, salle de bain privée…), en vue d'un aménagement plus adapté au quotidien, ou bien, d'acquisition de petites aides techniques.

LES CHIFFRES A RETENIR POUR 2020/2021 :

	Nombre de résidents
Aménagement et adaptation	4

❖ **LES POINTS AVEC LES EDUCATEURS REFERENTS :**

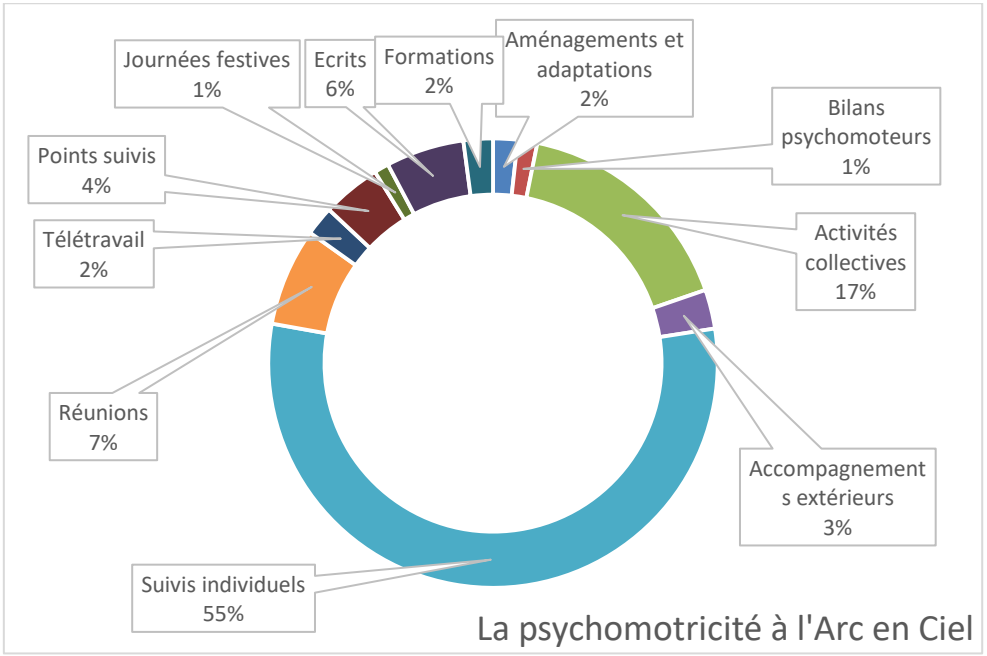
Ils se sont déroulés différemment, car c'était la période du second confinement national (fin Octobre jusqu'à début Décembre 2020).

Ils se sont faits en Visio, avec le résident et son référent. Ces points ont pour objectif de croiser mes observations, celle de l'éducateur et les demandes du Résident. Il s'est avéré que le fait de les réaliser à distance a déclenché quelques situations inattendues… Comme certains résidents qui ne parlent que très peu habituellement, et qui ont été assez prolixes, par exemple !

Ces Visio se sont adaptées aux possibilités des résidents, donc, réalisées parfois hors temps télétravail…

❖ **LES POINTS AVEC LES KINESITHERAPEUTES :**

Pendant toute la durée du confinement, des appels fréquents ont été réalisés afin de suivre la rééducation des résidents (surtout concernant 3 situations, avec atteinte motrice, et qui n'ont pas bénéficié de psychomotricité pendant mon absence).



3. LES TEMPS FORTS INSTITUTIONNELS :

❖ UN NOUVEAU PARTENAIRE :

L'installation de l'enseigne DistriClub Médical dans Mondoubleau est une aubaine pour les résidents. La proximité qu'offre ce service est un gain de temps assez appréciable pour répondre aux demandes des Résidents. Et en plus l'équipe du magasin (Marie-Ange et Mr MONGE) est très serviable et réactive.

❖ LA FETE DE L'ETE :

Notre traditionnelle fête de l'Eté aura bien eu lieu même si ce fût sous une forme un peu différente, où certains auront eu tendance à dire qu'il fallait « choisir son camp » pour s'inscrire au repas… A l'ESAT, ou Aux Grands Jardins. Pas simple, en effet, mais une demi-mesure nécessaire dans le contexte et qui a fait le bonheur de tous au final. Chacun a aidé à l'installation, à la décoration et au service.

L'animation des poneys a été un succès. Pour autant, je soulève l'absence de protection (bombe) ce jour-là. Il ne semble pas judicieux de laisser nos Résidents monter sans protection, la responsabilité du propriétaire est engagée en cas de problème, mais celle de l'Arc en Ciel également, me semble-t-il…

Le film réalisé par les éducateurs du Paillis avec les résidents est une perle. A voir et à revoir…

❖ LE REPAS DE NOËL :

Le mardi 22 Décembre a permis de marquer positivement ce Noël pas comme les autres, grâce à un chant écrit par des collègues, à l'initiative d'Amandine. Les résidents ont également répondu à l'appel, et réalisé des chansons à leur tour.

❖ LA JOURNEE JEUX :

A l'initiative des bénévoles du Sport adapté, une très belle journée s'est organisée début Juillet, sur fond de musique tonique, autour de parcours, tir à l'arc chamboule-tout, pétanque tubes et foot. Avec des coins détente pour faire des pauses, ou simplement pour les spectateurs. Clôturé par des remises de prix, le tout fut un succès ! A refaire !

❖ LE TELETRAVAIL :

Une majeure partie des collègues de l'administration ont bénéficié du télétravail, de façon très bien organisée pour répondre aux besoins du site.

Suite à une nouvelle mise à disposition envers mon autre employeur, il m'a également été proposé une journée de télétravail hebdomadaire. Après une première réflexion comme quoi les mots « télétravail » et « psychomotricité » ne pouvaient pas se mettre dans une même phrase, j'y ai en fait trouvé un intérêt certain par rapport à la première mise à disposition, sans télétravail.

Par des entretiens menés depuis mon domicile, en Visio, avec les intervenants éducatifs, et les résidents, j'ai pu soutenir au mieux l'équipe faute de ma présence pendant le second confinement (Octobre/Novembre 2020). J'ai également participé à une réunion de synthèse par téléphone, afin d'aider à la mise en place du projet personnalisé du résident concerné. Ces temps de télétravail, d'un jour par semaine, m'ont permis de ne pas « décrocher » du quotidien des résidents et de l'équipe.

Ces Visio ont même parfois servi de « démonstrations » (postures, exercices), auprès de certains résidents, avec qui cela semblait important.

Le télétravail m'aura donc permis de garder une dynamique de cohérence autour du soin, à l'échelle du FAM. Ce temps a également été utilisé pour garder le lien avec les kinés (3) qui ont continué à recevoir les résidents.

❖ LES FORMATIONS :

- Vivre autonomie 41 (BLOIS), début Octobre.
- 3 temps de formation sur le nouveau Logiciel de l'Usager (IMAGO) ont été réalisés en Novembre et Décembre.
- 2 journées en Premiers Secours en Santé Mentale (Juin 2021).

❖ LES SYNTHESES

Ce temps d'échange annuel en équipe pluridisciplinaire est très riche. J'apprécie toujours autant la souplesse de mes 2 employeurs me permettant d'échanger mes jours et ainsi d'être sur les temps forts au niveau institutionnel (synthèses et autres projets).

❖ ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Ce rendez-vous obligatoire a permis de clarifier mes missions, repenser le poste de travail, envisager la continuité de mon parcours professionnel au sein de l'Arc en Ciel… C'est vraiment très intéressant de pouvoir échanger sur ces questions avec son supérieur.

❖ STAGIAIRE

Après beaucoup d'échanges téléphoniques et mails, avec la Direction, il a été convenu d'accueillir une stagiaire en dernière année du D.E. de psychomotricien.

Ce stage long avait pour but de parfaire ses connaissances pratiques sur le terrain, ce qui a été un peu réduit du fait de la situation sanitaire. En effet, Marine n'a pas eu l'opportunité de découvrir les médiations à type de relaxation, balnéothérapie ou encore snoezelen.

Pour autant, elle a mené des rééducations (5 résidents suivis) qui avaient un lien direct avec sa formation de dernière année. Elle a donc pu, malgré tout, apprendre des tâches techniques, et réaliser des projets thérapeutiques de qualité.

Elle a également travaillé sur un projet de groupe, qui a lieu désormais les mercredis après-midi, une fois par mois autour des émotions.

A ce jour Marine, est diplômée et remercie l'Arc en Ciel de l'avoir reçue de Décembre 2020 à Mai 2021.

❖ IMAGO

La mise en place du logiciel, pour informatiser les dossiers des Usagers a été plutôt bien réalisé, dans une démarche qui se voulait structurée. La crise sanitaire a eu raison de la qualité (formation en Visio, installation qui ne fonctionnait pas, temps reporté, etc…) mais, tous les professionnels ont été intégrés à la démarche en prenant les missions de chacun en compte. L'analyse des spécificités de l'institution, a été assez bien réalisée, en tout cas, sur le plan paramédical. La personnalisation du logiciel en fonction de l'organisation existante, est assez pertinente et l'utilisation assez facile, ce qui a rendu possible ce passage à l'informatique, même pour moi !

4. PROJETS POUR L'ANNEE 2021/2022 :

❖ LES FORMATIONS DEMANDEES :

Souhait de participer à la formation : « Personne handicapée vieillissante », et « MAC SST ».

❖ LES ACTIVITES COLLECTIVES EN ATTENTE :

L'année a été marquée de nouveau par les changements liés au COVID 19. Pour autant, les suivis individuels et les Activités de groupe, ont réussi à mieux s'adapter aux interruptions liées aux confinements successifs…

Malheureusement, certaines Activités n'ont pas pu se remettre en place, faute de temps. Même si la salle de psychomotricité est de nouveau nettoyée (suite au retour de Patricia), ce qui me soulage bien, les protocoles de désinfection sont encore assez chronophages, et la priorité « en temps » a été placée pour les suivis individuels.

- Piscine : n'a pas repris. Plusieurs résidents sont en attente du projet Piscine, à Cloyes. A évaluer à la rentrée (quel protocole COVID ? quels professionnels accompagnent ?).
- Relaxation : n'a pas pu se remettre en place du fait de la désinfection (très chronophage). Les séances individuelles restent la priorité. La deuxième raison de l'arrêt de l'activité est liée à l'activité elle-même puisqu'elle implique une forte proximité (presque de l'enveloppement corporel) et un passage de ma part (toucher/manipulation) d'un résident à un autre en continue pendant l'activité. A évaluer…

❖ **LES SOINS INDIVIDUELS EN ATTENTE :**

- Snoezelen : salle remise en fonctionnement cet été, reprise des séances prévues pour la rentrée (avec un protocole COVID à faire valider par la Direction). Sachant qu'il y a 10 Résidents en attente, au lieu de 5 lorsque l'IDE faisait aussi des séances, elles auront lieu tous les Vendredis matins. Il n'y aura donc pas de temps pour les bains détente.
- Les bains détente peuvent reprendre du point de vue sanitaire (port du masque me concernant et désinfection de tout le matériel). Toutefois, ces accompagnements, ayant un objectif de bien-être, demandent du temps, et ne sont actuellement toujours pas possible à intégrer dans le planning actuel (avec les contraintes sanitaires), qui priorise les rééducations, et le Snoezelen à la rentrée.

5. POINTS A AMELIORER POUR 2020/2021:

❖ **ACCUEIL DE STAGIAIRE A MOBILITE REDUITE :**

Pour la première année, nous avons accueilli une jeune fille en Fauteuil Roulant électrique. Il a fallu réadapter les WC communs de la MV, la salle de bain de la chambre temporaire et faire une évaluation au repas. Tout cela était passionnant mais non anticipé, donc réalisé dans l'urgence…

Il serait intéressant que je sois prévenue lorsqu'il y a une visite d'une personne ayant un dossier avec « mobilité réduite » repérée, afin que je puisse évaluer les besoins en matériel nécessaire au bon déroulement de son stage. Ceci dans une volonté de réponse de qualité auprès de la personne mais aussi afin de ne pas mettre en difficulté les collègues qui vont l'accueillir. Cette question a été abordé en réunion avec Michèle qui a donné son accord pour cette procédure.

❖ **ACCESSIBILITE COIN POUBELLES EXTERIEURES :**

Je relance la réflexion… Risque de chute pour les personnes en déambulateur, en FR ou en tricycle qui déposent les poubelles. Pas d'accès, trottoir accidenté : danger.

❖ **SORTIES**

Il n'y a pas encore eu de sorties correspondant à ma fonction cette année, où j'aurai pu me greffer. Peut-être l'année prochaine…

6. CONCLUSION :

Comme je l'ai évoqué lors de mon entretien individuel, la présence de Marine m'a aidée à « traverser » les questionnements difficiles autour de ma profession de psychomot en lien avec le COVID.

En effet, comment concilier psychomotricité avec « distanciation physique » et « masque » ? Sachant que mon outil principal est le corps de l'autre et, que l'expression de mon visage associé au toucher, sont le support de toute rééducation…

Il a donc fallu réinventer encore…

Et j'ai alors vu tout l'intérêt d'être avec Marine, qui était force de propositions lorsque je ne voyais comment adapter ma pratique aux exigences sanitaires du moment. Nous avons pu ensemble discerner en pratique, qu'elles étaient les difficultés rencontrées et tenter de les résoudre. Je suis donc totalement convaincue de l'intérêt d'accompagner un stagiaire (mais pas tous les ans pour autant).

Le virus du COVID va désormais faire partie de nos vies (personnelles et professionnels) et on peut dire qu'il va nous obliger à continuer à nous adapter toujours et encore.

Nous avons vu encore une fois que nos résidents ont su s'adapter de leur côté, face à ces nouveaux facteurs environnementaux et psychologiques assez lourds, et ce, malgré leur vieillissement.

Pour ne parler que de psychomotricité, on sait que passé un certain âge, l'amélioration des compétences devient compliquée. Toutefois, un travail en psychomotricité, permet aux résidents de prendre conscience des ressources qui leur sont préservées. Cette intervention les aide à poursuivre leur parcours quotidien avec un vécu corporel de qualité satisfaisante.

Enfin, ce travail ne pourrait se faire sans la collaboration avec les équipes du quotidien et autres (activités de jour, hébergement, IDE, entretien, psychologue, accompagnateur à la mobilité).

Psychologue inter service aphp

Le poste de psychologue représente un 0.20 ETP au sein du foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, du foyer d'hébergement, de l'ESAT et du SAVS.

Accompagnement et suivi individuels des résidents :

L'une des principales missions est l'accompagnement et le suivi des résidents. Il s'agit de rencontrer les résidents au cours d'entretiens individuels dans le cadre d'un suivi psychologique. La visée peut être psychothérapeutique (accompagner la personne dans la compréhension et la modulation des fonctionnements psychiques qui la concernent) ou à but de soutien psychologique (proposer un espace permettant de trouver un étayage et une prise de recul par rapport aux évènements).

Les suivis individuels sont programmés et repérés par les résidents et les équipes éducatives. Il peut également s'agir de soutiens ponctuels à la demande du résident et/ou de l'équipe éducative. Ces entretiens peuvent être une aide à la verbalisation des ressentis et/ou une aide à la compréhension de certaines situations

Il existe également des entretiens informels, non programmés, s'inscrivant dans le mouvement de la vie institutionnelle. Pour autant, ces échanges spontanés sont tout autant support à la verbalisation des ressentis.

Tableau récapitulatif des suivis individuels de janvier à août 2021		
	FV/FAM	**ESAT/SAVS/FH**
Nombre de demi-journées d'intervention consacrées aux entretiens	21	14
Nombre d'entretiens individuels programmés au cours de ces demi-journées	65	69
Entretiens de suivi psychologique mensuel	9 résidents concernés	11 résidents concernés
Entretiens de suivi psychologique bimensuels	Pas de résidents concernés	2 résidents concernés
Entretiens ponctuels	6 résidents concernés	8 résidents concernés

Groupes thérapeutiques :

Une nouvelle organisation a été proposé à partir de septembre 2021 afin de pouvoir proposer des groupes thérapeutiques aux résidents des grands Jardins.
Le psychologue propose un atelier à visée thérapeutique et plus précisément un groupe d'habiletés sociales.
Le groupe d'entrainement aux habiletés sociales vise un apport de connaissance et un apprentissage dans les domaines de la socialisation, de la communication et des émotions.
Le développement et le maintien du lien social, l'autodétermination et l'inclusion reposent notamment sur la capacité des personnes que nous accompagnons à s'adapter et à interagir avec leur environnement. Ainsi, le développement de compétences relationnelles pour toute personne présentant un trouble neurodéveloppemental et plus précisément un trouble du développement intellectuel, semble essentiel pour favoriser une meilleure qualité de vie.
Deux groupes ont été constitués, chacun pouvant participer à une séance une fois par mois.

Tableau récapitulatif des suivis individuels et de groupes thérapeutiques de septembre à décembre 2021		
	FV/FAM	**ESAT/SAVS/FH**
Nombre de demi-journées d'intervention consacrées aux entretiens (et aux groupes d'habiletés sociales pour le FV/FAM)	6	4
Nombre de résidents concernés par les groupes thérapeutiques	12	Non concernés
Nombre de séances de groupe réalisées	6	Non concernés
Nombre d'entretiens individuels programmés au cours de ces demi-journées	11	27
Entretiens de suivi psychologique mensuel	4 résidents concernés	6 résidents concernés
Entretiens de suivi psychologique bimensuels	Pas de résidents concernés	2 résidents concernés
Entretiens ponctuels	4 résidents concernés	2 résidents concernés

Les bilans :
Le psychologue réalise des bilans psychologiques afin d'évaluer et comprendre le fonctionnement psychologique, cognitif, affectif et sensoriel des usagers.
Il s'agit donc d'une évaluation psychologique approfondie d'une personne, qui peut être en réponse à une demande d'aide ou de conseil, au moyen d'outils spécifiques.
L'objectif est d'identifier les capacités en émergences et les ressources d'une personne afin de pouvoir lui proposer un projet éducatif adapté à ses besoins.
La durée de passation d'un bilan psychologique est variable en fonction de l'outil utilisé et des capacités attentionnelles de la personne. Suite à l'interprétation des résultats, le bilan psychologique est restitué en équipe et support aux échanges.

Au sein du FV/FAM, deux résidents ont bénéficié d'une évaluation concernant les troubles du spectre de l'autisme chez les personnes avec une déficience intellectuelle et d'une évaluation sensorielle.

La méthode ABA :

Certains résidents peuvent présenter des comportements problèmes de type hétéro-agressivité verbale et/ou physique. Pour accompagner ces résidents, nous avons eu recours à la méthode ABA, approche qui vise la modification d'un comportement.

Nous avons utilisé cette méthode pour deux résidents afin de renforcer les comportements adaptés et de réduire les comportements inappropriés.

Participation à certains processus institutionnels :

-Les réunions de synthèse/ de réflexion

Quelle que soit la forme, à savoir, réunion de synthèse (Grands Jardins) ou de réflexion pluridisciplinaire autour de l'accompagnement des résidents (ESAT, FH, SAVS), le rôle du psychologue a été d'apporter un éclairage ainsi que des éléments de réflexion autour des difficultés et des ressources des résidents.

Au cours de cette année, une réflexion et une réorganisation a été menée par l'association autour des projets personnalisés concernant l'ESAT, le FH et le SAVS. C'est pourquoi, il y a eu moins de temps consacrés aux réunions pluridisciplinaires.

Les réunions de synthèse ont lieu une fois par semaine aux Grands Jardins.

-Les réunions d'équipe

De manière informelle, j'ai pu participer à certaines réunions d'équipe sur chaque maison sur les Grands Jardins. Chaque équipe éducative de chaque maison se réunissant les lundis après-midi, j'ai pu en dehors des réunions programmées (synthèse/réflexion), aller à la rencontre des équipes.

Le rôle du psychologue a été d'offrir un espace d'échange aux professionnels afin qu'ils puissent évoquer leurs questionnements.

-Des réunions thématiques : le psychologue a animé deux réunions autour des particularités sensorielles chez les personnes présentant un Trouble du spectre de l'autisme auprès de l'équipe éducative. Il s'agit d'actualiser nos connaissances dans le fonctionnement, la compréhension et la prise en charge éducative de l'autisme.

-Des échanges informels **:** ces temps d'échange auprès des équipes et de la direction sont essentiels afin de favoriser la communication et une meilleure coordination des actions éducatives et thérapeutiques.

-Soutien aux professionnels

La mission du psychologue n'est pas d'accompagner les professionnels sur le plan psychologique. Pour autant, sa vigilance à ces phénomènes permet d'identifier les difficultés des professionnels afin de pouvoir accompagner la compréhension des processus en jeu. Il s'agit également de pouvoir orienter vers des professionnels de santé extérieur.

A ce titre, j'ai pu rencontrer 2 professionnels exerçant au sein de l'association.

-Le lien avec les professionnels de santé extérieur

Nombreux sont les résidents accueillis qui sont suivis par des professionnels extérieurs et notamment par des psychiatres. Le rôle du psychologue est de pouvoir transmettre des éléments cliniques, en lien avec l'équipe éducative et l'accord du résident, afin de permettre une meilleure coordination des soins.

Ainsi, face à des situations complexes et en collaboration avec l'équipe éducative, une note de situation est rédigée à l'attention du médecin psychiatre.

En 2021, le psychologue a rédigé 3 notes de situation à l'attention d'un psychiatre pour 1 résident et 2 autres notes de situation concernant un autre résident à l'attention d'un psychiatre et d'un neurologue.

-Soutien aux familles

Le psychologue peut être un soutien ponctuel aux familles. A ce titre, j'ai pu avoir deux échanges téléphoniques auprès d'une famille et deux rendez-vous auprès de deux autres familles.

Formations
Le psychologue a pu participer à deux formations proposées par le Centre de Ressource Autisme du Centre Val de Loire :
-Les particularités sensorielles chez les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme
-Trouble du spectre de l'autisme : diagnostic différentiel, diagnostic associé

1.3 Perspectives

1.	***Fiche-action : évolution de l'accueil temporaire***
Sens et finalité en lien avec les missions	Assurer l'accueil de personnes sans solution
Description générale de l'action	Augmentation du nombre de place d'accueil
Partenaires	CD, ARS
Description de l'action	Déplafonnement du nombre de journées d'accueil pour les personnes repérées et déjà accueillis 90 journées par an en l'attente de place d'accueil permanent Possibilité d'Accueil Temporaire sur l'Accueil de Jour pour permettre une intégration de personnes n'étant pas en attente d'hébergement Création de place supplémentaire d'Accueil Temporaires pour permettre l'admission de situations repérées et en attente de solution

2.	***Fiche-action : création de places MAS***
Sens et finalité en lien avec les missions	Offrir une réponse adaptée aux personnes accueillie avec orientation MAS
Description générale de l'action	Offrir aux personnes accueillies la réponse à leurs besoins et leur permettre de prolonger leur parcours de vie sur leur lieu de vie actuel
Partenaires	CD, ARS
Description de l'action	Permettre l'adéquation entre les besoins des personnes et les moyens du service par l'attribution de moyens humains en personnels qualifiés. Favoriser les formations des professionnels en lien avec l'évolution des pratiques et des besoins des personnes accompagnées Aménager les lieux et les espaces pour les adapter aux problématiques du public accueilli

3.	***Fiche-action : augmentation de la capacité de l'Accueil de Jour***
Sens et finalité en lien avec les missions	Permettre l'accueil de personnes sans solution
Description générale de l'action	Augmentation du nombre de places correspondants aux besoins du territoire
Partenaires	CD, ARS
Description de l'action	Permettre l'accueil de façon pérenne à des personnes en attente de place sans hébergement

4.	***Fiche-action : développement et adaptation des activités de jour***
Sens et finalité en lien avec les missions	Permettre le lien social, Multiplier les réponses en termes d'activités sociales, culturelles, sportives, de bien-être Favoriser le décloisonnement entre les services
Description générale de l'action	Elargir l'accès au service dit « d'activités de jour » au public des autres services Intégrer des professionnels de tous les services dans ce dispositif afin de multiplier l'offre d'activités
Partenaires	L'ensemble des établissements et services de l'APHP Associations socio culturelles Associations sportives Réseau Associatif Local
Description de l'action	

CONCLUSION

Après 2 années complexes en raison de la situation sanitaire, une volonté de revenir à une meilleure dynamique institutionnelle est souhaitable et souhaitée.

L'évolution du public se fait largement sentir, avec le vieillissement des personnes, l'amplification des troubles chez certaines d'entre elles et la fatigue accumulée par des professionnels.

Il a fallu au cours de l'année mettre en place, annuler, réorganiser, en fonction des impératifs sanitaires évoluant au rythme de la situation interne et externe. Cela a provoqué fatigue, démotivation, tant chez les personnes accompagnées que chez les professionnels.

De nombreux projets sont toujours à l'ordre du jour : projets de séjours, d'activités, d'animation, de mutualisation des moyens. Le projet de création d'un pôle d'animations transverses est à l'ordre du jour et un outil de motivation pour les équipes éducatives. Le but est de mettre en commun les divers projets afin de les proposer au public de tous les services de l'APHP et favoriser ainsi la mixité, les rencontres, les échanges, la multiplication des propositions et un renforcement de la collaboration entre ces services.

Le manque de réponses adaptées aux demandes d'accueil devient particulièrement urgent à résoudre. Des créations de places, tant en accueil de jour, en accueil temporaire ou en accueil permanent, avec les moyens humains et architecturaux correspondants s'imposent de plus en plus afin d'y remédier. Sans ces moyens supplémentaires, l'APHP ne pourra pas offrir les solutions voulues aux multiples situations sans solution, qu'il s'agisse de situations complexes ou pas.

2. Foyer d'hébergement

2.1 Présentation

Les missions du foyer consistent à protéger et promouvoir les personnes accueillies, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur (art. L. 311-3 à L. 311-7 du C.A.S.F).
Ainsi, il convient de proposer aux adultes en situation de handicap accueillis, un cadre de vie sécurisant et des actions de soutien et d'accompagnement propres à garantir :

- La satisfaction de leurs besoins élémentaires ;
- La préservation de leur santé physique et psychique ;
- L'accès à la culture et aux loisirs ;
- La socialisation ;
- La préservation ou l'accroissement de leur autonomie ;
- Le maintien de leurs liens amicaux et familiaux.

Pour satisfaire les besoins de la personne accompagnée, il convient de façon continue, que ceux-ci puissent être repérés, mis en évidence, définis. Un regard attentif et attentionné, posé par les professionnels, est nécessaire pour y parvenir. Outre leur définition, il est également nécessaire de les accompagner à les ordonner selon leur priorité. La qualité de la prestation se mesure à la capacité de l'équipe à percevoir puis à s'adapter et à répondre aux évolutions des besoins de la personne.

L'Hébergement :

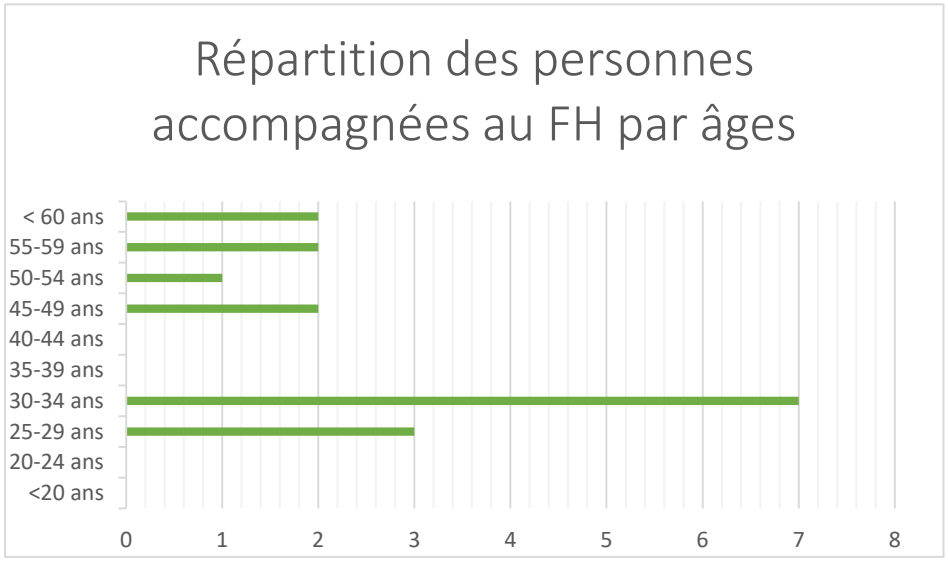
Le foyer d'hébergement (structure collective et studio) offre à chaque personne un cadre apaisant et sécurisant qui constitue son lieu de vie, sa résidence principale. Il y dispose d'un espace privé individuel et d'espaces collectifs partagés.
Les studios, tous identiques se composent :

- D'une pièce à vivre de 12 m² avec armoire intégrée
- D'une salle de bain de 3.57 m²
- D'une entrée/cuisine de 5.14 m²
- D'un rez de jardin pour les studios du rez de chaussée et d'un balcon pour les studios du 1er étage.

De plus, 3 studios au sein de la cité est intégré dans un accompagnement Foyer d'Hébergement : un couple et 2 hommes y vivent.

L'entretien et la préservation du cadre de vie constitueront une préoccupation constante de l'équipe éducative et font partie des modalités d'accompagnement.

Population accompagnée :



Nous pouvons relevés que 59% des personnes accompagnées ont entre 25 et 34 ans et que 41% de la population accompagnée se situe dans la tranche d'âges 45 <60 ans.

Il s'agit donc d'une mixité générationnelle qu'il faut pouvoir prendre en compte dans le quotidien. De plus, l'accompagnement régulier de jeunes stagiaires au Foyer d'hébergement amène l'équipe a constamment requestionner cette mixité.

L'équipe éducative accompagne 10 hommes et 8 femmes.

En 2021, 4 sorties du Foyer d'Hébergement ont été réalisées vers une orientation SAVS.

2.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Prévention santé	Coordination médicale : accompagnements médicaux, prévention, recherche de professionnels adéquats…	Poste d'accompagnement à la mobilité Suivi santé – Apprentissage et suivi santé réalisée par l'équipe éducative (prendre rendez-vous médecin traitant ou spécialistes, se souvenir et aller à son rendez-vous, gestion du suivi des rendez-vous à prendre – temporalité) Suivi COVID	Le travail en partenariat avec le secteur sanitaire reste compliqué. Les réalités professionnelles de chacun amènent une différence de pratiques au détriment du projet d'accompagnement global de la personne. Adaptation en fonction des besoins et des possibilités de chacun Gestion des suivis complexes – personnes vieillissantes, arrivée au FH d'une personne possédant des capacités mémorielles en baisse liées à une crise d'épilepsie Adaptation en fonction des nouvelles règles en vigueur, accompagnement à la vaccination, à la gestion de son pass vaccinale	Poursuivre et développer le partenariat notamment avec le secteur sanitaire. Autonomie dans ces démarches de suivi santé Stabilisation, observation et investigation médicale

Accès à la culture et aux loisirs	Transfert	Il a été proposé un projet de transfert inter service (FH/SAVS). Ce décloisonnement a permis une mixité des personnes accompagnées. Les séjours comme celui-ci permettent de favoriser le vivre ensemble lors d'un moment de détente et de convivialité. - Transfert de Tours du 11 au 13/11		Les sorties ont mis en évidence des besoins de conserver le lien social pour les personnes accompagnées. Suite à la période estivale, il a été nécessaire de poursuivre dans ce sens pour les personnes accompagnées, en proposant régulièrement des moments conviviaux le week-end et en dehors des temps de week-end pour les personnes à mi-temps ou la retraite.
	Sorties collectives	Durant l'été 2021, l'équipe FH a privilégié les sorties de loisirs pour les personnes accompagnées, il est apparu essentiel d'organiser des sorties qui changent de l'ordinaire afin que les personnes accompagnées puissent se sentir en vacances. Il a été proposé : sorties, aux marchés, un week-end à la mer, sortie Terra Botanica, bowling…		
	Activités inter services	Pour répondre au plus près des besoins, des observations et demandes des personnes accompagnées il est essentiel d'adapter nos prestations. Nous avons ainsi mutualisé certaines activités et/ou certains moments de vie. En 2021, nous avons ainsi pu proposer pour l'ensemble des personnes accompagnées par l'APHP : - Des repas partagés - Activité esthétique - Activités Koh Lanta sur 4 jours - Des ateliers cuisine - Soirées au Bar Joe - Transfert à Tours - Transfert de Noël - Atelier Palette pour la création de table pour le Bar Joe - Reprise des Happy Hours au Bar Joe - Activité Théâtre et partenariat avec L'Echaliers (association de théâtre) - Association de Sport Adapté		Certains projets ont été freinés dû à la crise sanitaire. Néanmoins, certains projets ont vu le jour. La temporalité se fait plus lente avec l'incertitude des vagues de reprise du COVID.

		Le Bar Joe est un espace convivial qui a été créé par les personnes accompagnées. Il s'agit d'un lieu où les personnes peuvent se rencontrer autour d'une boisson, d'un jeu, d'une activité, de soirées à thème…		
Vie de groupe	Repas Le Bar Joe Activités	favoriser le vivre ensemble lors d'un moment de détente et de convivialité : - repas collectif : une fois par mois, le dimanche - activité cuisine avec une bénévole Suite à l'annulation de la fête de fin d'année, les résidents ont décidés de transformer leurs spectacles en vidéo. Activité qui s'est déroulé de janvier à juin en présence de professionnels éducatifs.		
Accompagnement individuel spécifique	Coordination de parcours	- Accompagnement vers une démarche de déménagement et une sortie FH - Accompagnement vers une nouvelle orientation : FV - Intégration de deux nouvelles personnes étant suivi par le SAVS	Adaptation et gestion de la temporalité de chacun Accompagnement aux démarches administratives	Parcours unique de la personne
Relais secteur enfance/ secteur adulte	Stage	Un studio dans la cité est destiné à cette modalité d'hébergement par ailleurs le service dispose d'une place permettant l'accueil en stage de personne		Poursuite du travail avec les IME, DAME… pour permettre une insertion

		accompagnée. Son occupation est planifiée pour l'année. Les stagiaires qui y sont admis bénéficient de l'accompagnement global du service et peuvent évaluer, sous le regard de l'équipe, si cette modalité correspond à leurs besoins et souhait. Avant de faire acte de candidature au Foyer d'hébergement et à l'ESAT, un stage de découverte de trois semaines peut être proposé aux personnes. Le but est de définir si l'orientation sur ces structures correspond bien aux besoins et attentes des stagiaires, ainsi que de définir les bénéfices possibles de l'accompagnement éducatif au Foyer d'hébergement. L'équipe éducative accompagnera la personne tout au long de son stage sur l'organisation quotidienne, les loisirs,… Accueil de stagiaires 6 CDSAE : - 2 du Val de Loire - 2 de l'IME Léopold Belan - 1 de Nogent-le-Rotrou - 1 de l'IME les Grouets à Blois		des personnes vers les établissements et services pour adultes...
L'équipe du Foyer d'Hébergement	L'équipe La formation	L'équipe FH en 2021 est globalement restée stable. Les formations proposées découlent à la fois des demandes individuelles (dans le cadre de la GPEC) et à la fois d'une stratégie institutionnelle (dans le cadre du développement associatif). En 2021 beaucoup de formation ont été annulée à cause de la crise sanitaire. Seule la formation SST a été conservée pour certains membres de l'équipe.	Appropriation de nouvelle procédure d'accompagnement et du nouveau logiciel du dossier unique de l'usager	Nouveau process autour des projets personnalisés Mise en place du dossier unique de l'usager, des transmissions, des indicateurs de saisi via le logiciel IMAGO

1.	Fiche-action
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser le lien social, rompre l'isolement social des personnes accompagnées.
Description générale de l'action	Nous souhaitons mettre en place des activités permettant de décloisonner les services, cela dans le but de multiplier l'offre de services proposée aux personnes accompagnées et de répondre à des besoins de liens sociaux des personnes accompagnées. Voici quelques exemples de projets transversaux que nous souhaiterions mettre en place : - Repas partagés - Atelier bricolage - Atelier cuisine - Randonnées - Soirées thématiques - Atelier bien être - …
Partenaires	- L'ensemble des établissements et services de l'APHP - Associations socio culturelles - Associations sportives - Collectivités territoriales

3-3- Perspectives

2.	**Fiche-action**
Sens et finalité en lien avec les missions	Suivi médical et Bien être personnel
3.	**Fiche-action**
Sens et finalité en lien avec les missions	Préservation et accroissement de l'autonomie
Description générale de l'action	L'autonomie se travaille dans tous les actes de la vie quotidienne : - Confection repas - Entretien des espaces collectifs - Entretien des logements individuels - Achats divers - RDV médicaux - …
Partenaires	Acteurs locaux : pharmacie, médecins, commerçants…

4.	**Fiche-action**
Sens et finalité en lien avec les missions	Accompagnement des parcours de vie des personnes accompagnées : permettre une fluidité des parcours
Description générale de l'action	La population accompagnée au foyer d'hébergement évolue : les personnes vieillissent, des personnes arrivent à la retraite, des personnes ne peuvent plus travailler à temps plein à l'ESAT… Nous devons pouvoir accompagner ces changements, notamment en fluidifiant les parcours et en proposant en interne des accompagnements alternatifs pour les personnes. L'objectif opérationnel étant de proposer des passerelles entre les différents dispositifs d'accompagnement.
Partenaires	Etablissements médico sociaux : foyer de vie, ESAT, foyer d'hébergement, IME, activité de jours…

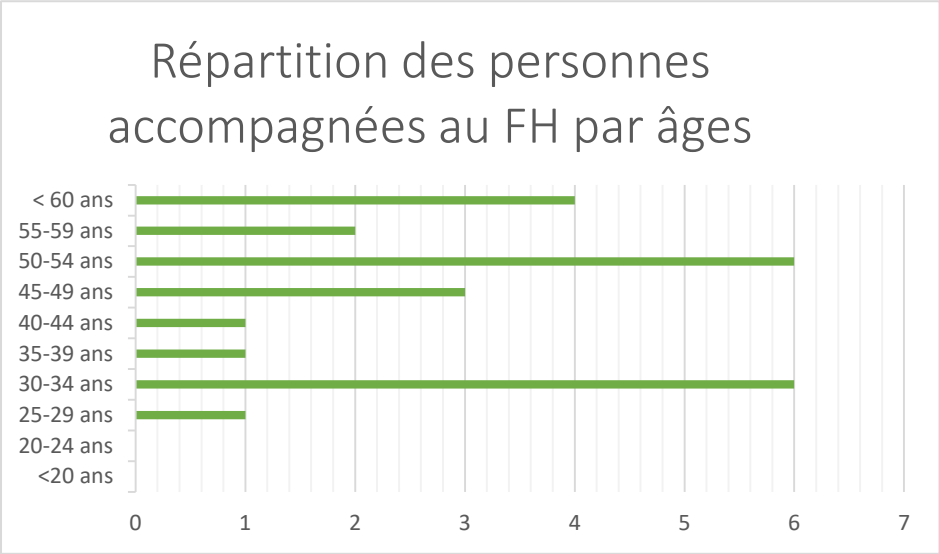
3. Service d'accompagnement à la vie sociale

3.1 Présentation

Le SAVS est installé au 20 rue des Poilus à Mondoubleau et intervient essentiellement sur le secteur communal de Mondoubleau et Cormenon.
Le S.A.V.S. s'inscrit dans le contexte législatif de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et celle du 11 février 2005.102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et a citoyenneté des adultes handicapés.
Le décret N°2005-223 du 11 mars 2005 dans le cadre des conditions d'organisation et de fonctionnement des S.A.V.S.
Le SAVS a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes adultes en situation de handicaps par un accompagnement adapté et personnalisé favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux et professionnels en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les missions :
Le SAVS a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes adultes en situation de handicaps par un accompagnement adapté et personnalisé favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux et professionnels en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Population accompagnée :



En 2021, nous accompagnions en majorité au SAVS des personnes de plus de 45 ans : 62,5%. Comparé à 2020, nous observons une augmentation de l'accompagnement d'une population de moins de 45 ans. En 2020, les personnes accompagnées par le SAVS de plus de 45 ans était de 74%.

L'équipe éducative accompagne 16 hommes et 13 femmes.

En 2021, 4 accompagnements ont été mis en place suite à 3 départs du Foyer d'Hébergement et 1 dernière personne en raison d'un déménagement sur Mondoubleau.

Transformation du SAVS/SAVSR en plateforme :

Depuis plusieurs années, le SAVS/SAVSR est requestionné dans sa forme afin de répondre de manière la plus fine possible aux besoins et demandes des personnes accompagnées. L'évolution de la population accompagnée, l'évolution du secteur amène notre service à se repositionner et à se transformer. Pour les financeurs, nous travaillons encore dans une logique de places déterminées qui restreignent l'accompagnement des personnes à un effectif précis et à un accompagnement précis. Ce modèle arrive aujourd'hui à une limite dans le sens où il ne prend pas en compte l'évolution des besoins des personnes et la singularité des réponses amenées aux personnes accompagnées.

Jean-René Loubat propose une définition d'une plateforme de services comme : « Une entité cohérente possédant un statut unique regroupant, pilotant et coordonnant divers services complémentaires et modulables afin d'accompagner dans leurs parcours respectifs des destinataires communs ». Il faut ici entendre le mot service comme des pools de compétences humaines et de ressources matérielles au service d'une même valeur ajoutée (par exemple : service d'accès à l'emploi, service d'aide à la participation sociale, service de santé, service d'aide à la parentalité…).

Dans le souhait de constituer une équipe pluridisciplinaire, l'équipe du SAVS est composée d'une infirmière 0.3 ETP, une conseillère en économie social et familiale 0.5ETP, une éducatrice spécialisée 1ETP, une monitrice éducatrice 0.5ETP.

La plateforme SAVS doit s'appuyer en interne sur la cartographie des compétences et en externe sur le diagnostic de territoire afin de coordonner les réponses apportées à la personne accompagnée.

Travail partenarial :

En 2021, nous avons poursuivi la mise en place d'un réseau de partenariat. Dans un premier temps, l'objectif est de pouvoir avoir une connaissance fine du territoire afin de pouvoir facilement solliciter et orienter les personnes accompagnées vers les bons interlocuteurs. Il s'agit d'un travail en constante évolution. Nous devons constamment être en veille pour établir ce diagnostic. Ci-dessous le partenariat en constante veille par le SAVS :

PARTENARIAT LOCAUX (SUR LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DE L'ASSOCIATION	**COMMUNE**	**INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES, PAR LE BIAIS DE LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE**
	Communauté de communes des Collines du Perche :	Favoriser l'épanouissement des personnes accompagnées, en proposant une ouverture vers l'extérieur, notamment sur des activités se déroulant hors de nos établissements
	Centre Social	
	Médiathèque	Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes accompagnées, notamment en mettant en place un réseau d'intervenant à domicile (SIAD)
	Conseil Départemental :	
	AS de secteur	Intégrer l'accompagnement des personnes dans une pluralité de solutions
	Vivre Autonome 41	
	Associations (sociales, socio culturelles, culturelles, sportives, aide à la personne) :	
	SADP	
	L'Echalier	
	Ferme pédagogique	
	ADMR	
	Professionnels médicaux et para médicaux	
PARTENARIAT A L'ECHELLE DU PAYS :	Pays Vendômois	Permettre aux professionnels des SAVS d'échanger sur leurs pratiques pour s'enrichir des expériences et des problématiques des autres services
	Réseau inter SAVS (APAHAV, APF, EVL)	
	Associations (sociales, socio culturelles, sportives)	Travailler avec une équipe pluridisciplinaire, pour permettre un échange des pratiques et un accompagnement global des personnes
	Osons Nous Soigner	
	Collectif handicap pluriel	Travailler à la mutualisation de moyen à l'échelle de pays
	Professionnels médicaux et para médicaux	
		Inclusion sociale des personnes accompagnées, en participant à la vie locale
		Favoriser l'épanouissement des personnes accompagnées, en proposant une ouverture vers l'extérieur, notamment sur des activités se déroulant hors de nos établissements

		Faire part des besoins et attentes des personnes accompagnées, dans l'objectif d'y répondre au mieux (par une orientation, un financement…)
PARTENARIAT A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE :	Conseil Départemental - PMI	Faire part des besoins et attentes des personnes accompagnées, dans l'objectif d'y répondre au mieux (par une orientation, un financement…)
	MDPH	
	DDCS	Permettre une expertise qualitative du travail mené au sein de nos établissements
PARTENARIAT A L'ECHELLE REGIONALE :	ARS	
	URIOPSS, UNAPEI	Appui technique (formation)
	Conseil Régional	

3.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Prévention santé	Coordination du parcours de santé de la personne accompagnée	Arrivée d'une infirmière (0.5ETP) au SAVS Poste de l'accompagnement à la Mobilité	Le fonctionnement en plateforme amène à redéfinir le rôle de chacun au sein de l'équipe. L'arrivée d'une IDE demande une réorganisation de la répartition des tâches de travail en fonction des compétences de chacun. Le volet médical étant auparavant assuré par l'équipe éducative. Territoire isolée Mobilité et moyens déplacements limités pour certains Dématérialisation administrative et médical : manque d'accessibilité au public accompagné	Poursuivre et développer le partenariat notamment avec le secteur sanitaire. Réaliser une fiche de poste pour l'IDE afin de délimiter ses missions au sein du SAVS. Création du poste de l'accompagnement à la Mobilité, cibler les besoins d'accompagnement à la Mobilité en fonction du Projet d'Accompagnement et du besoin éducatif Prise de contact avec un professionnel du numérique
Accès à la culture et aux loisirs	Activités Inter-service	Afin d'accompagner chacun à se rencontrer, à échanger, à éviter l'isolement, l'entre-soi : Certaines activités et/ou certains moments de vie ont pu être mutualisé. En 2021, nous avons ainsi pu proposer pour l'ensemble		

		des personnes accompagnées par l'APHP : - Des repas partagés sur le FH - Des ateliers cuisine - Soirées au Bar Joe - Transfert de Noël - Transfert de Tours (FH/SAVS) - Activité esthétique - Atelier Palette pour la création de table pour le Bar Joe - Reprise des Happy Hours au Bar Joe - Activité Théâtre et partenariat avec L'Echaliers (association de théâtre) - Association de Sport Adapté		
Vie de groupe	Repas collectif : Activités le week-end :	La salle collective du FH permet de solliciter les personnes accueillies à effectuer un repas en groupe, à thème… En fonction des sollicitations, des besoins de chacun, l'équipe organise des sorties à la journée, des activités spécifiques, du shopping…	Mobilité et moyens déplacements limités pour certains	
Equipe du SAVS	En 2021, la professionnelle IDE a démissionné. Une nouvelle professionnelle a été recrutée. Formations 2021 :	La constitution de l'équipe SAVS permet une plus grande pluridisciplinarité sur le service.	Définir les rôles de chacun	Formaliser les fiches de poste en fonction des services

	Les formations proposées découlent à la fois des demandes individuelles (dans le cadre de la GPEC) et à la fois d'une stratégie institutionnelle (dans le cadre du développement associatif) : - Analyse de la pratique - Accompagnement à la personne handicapés vieillissantes - Approche systémique			

3.3 Perspectives

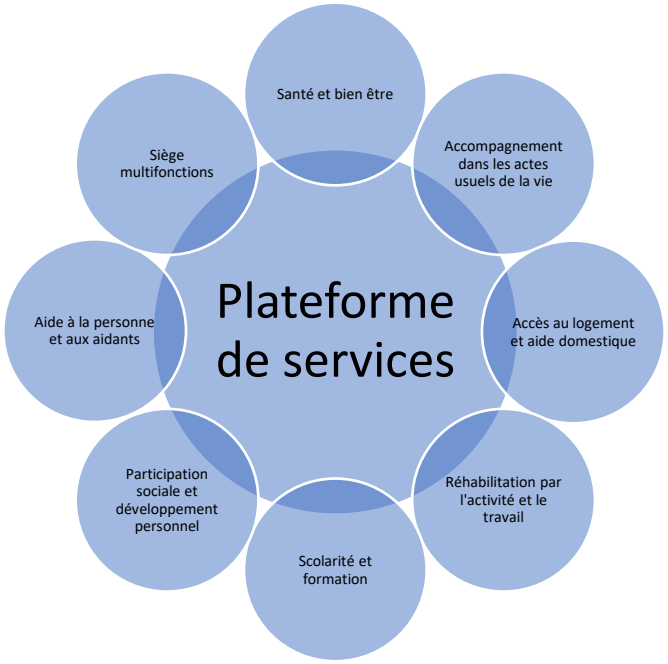
Une plateforme de services

Le rôle de la plateforme de services

Notre action vise à proposer des réponses aux attentes et besoins de personnes en situation de handicap mental, psychique, moteur, social… « Les besoins de compensation, sont inscrits dans un plan élaboré en considération des besoins et des aspirations de la personne handicapée tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie, formulé par la personne elle-même ou à défaut avec ou pour elle par son représentant légal lorsqu'elle ne peut exprimer son avis. » (Article 11 de la loi du 11 février 2005).

La plateforme de services tend à pouvoir apporter des réponses singulières aux besoins et attentes des personnes accompagnées, tout en prenant en compte l'évolution de ces besoins et de ces attentes.

Nous passons ainsi dans une logique de prestations précises répondant à des besoins précis. La nomenclature des besoins et prestation SERAFIN-PH est un outil au service de ces réponses à apporter aux personnes accompagnées.



Prestations de la plateforme SAVS

De nouveaux besoins émergent des situations accompagnées par la plateforme de services. Il faudra nécessairement pouvoir y répondre, soit en sollicitant des compétences en interne, soit en sollicitant des compétences en externe.

La description ci-dessous représente les leviers que la plateforme peut actionner pour intervenir sur les différents domaines du parcours de vie de la personne accompagnée. Il ne s'agit pas là d'une description exhaustive de ce qui peut être mis en place. Nous recherchons des réponses singulières, qui pourront également évoluer en fonction des mouvements du territoire (nouveaux partenaires ou autre).

1.	***Fiche-action :***
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser l'accès et le maintien dans une activité professionnelle
Description générale de l'action	- Accompagnement de la personne vers les acteurs du secteur (Pôle Emploi, Cap Emploi…) pour l'élaboration ou la concrétisation du projet professionnel et la recherche d'un emploi. - Vigilance du maintien dans l'emploi.
Partenaires	ESAT Hors les Murs Pôle Emploi / CAP Emploi ESAT Arcade Entreprises d'insertion

2.	***Fiche-action :***
Sens et finalité en lien avec les missions	Favoriser le lien social
Description générale de l'action	Proposer des temps favorisant l'échange entre les personnes. Accompagnement vers des activités socio culturelles. La plateforme de services est ouverte le soir jusqu'à 19h et le samedi. Ces temps peuvent être propices à la mise en place d'activités collectives. De plus une permanence est assurée au Bar Joe deux soirs par semaine afin de permettre aux personnes accompagnées de partager un temps entre pairs. La plateforme de services peut également orienter les personnes vers des associations locales permettant d'accéder à des loisirs.
Partenaires	- Association Sport Adapté du Perche - Association Pirouette - Associations sportives - Associations culturelles - Médiathèque - Séjours adaptés - ….

3.	*Fiche-action*
Sens et finalité en lien avec les missions	Accompagner le vieillissement de la population accompagnée
Description générale de l'action	En 2021, 62.5% des personnes accompagnées au SAVS ont plus de 45 ans. Il faut donc nécessairement que nous puissions accompagner cette évolution. - Il s'agit de proposer des solutions aux personnes leur permettant de répondre à leur besoin et demande : - Préparation à la retraite - Mettre en place des aides nécessaires aux maintien à domicile - Orientation vers des pairs - …
Partenaires	- Association d'aide à domicile ADMR, APEF - ESAT ARCADE - Association socio culturelle - UDAF - CARSAT

4.	*Fiche-action*
Sens et finalité en lien avec les missions	Suivi médical et Bien être personnel
Description générale de l'action	- Accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin. - Suivis et Accompagnements médicaux - Conseil sur l'hygiène personnelle. - Conseil sur l'alimentation - Image de soi (choix vestimentaire)
Partenaires	- Médecins généralistes et spécialistes - Psychologues, psychiatres - Infirmiers libéraux - Pharmacie - Professionnels paramédicaux - Etablissements de santé spécialisée - Esthétique

4. Habitat inclusif

4.1 Présentation

Le projet d'Habitat Inclusif, porté par l'Association pour Personnes Handicapées du Perche (APHP), prévoit la construction de 20 logements individuels sur la commune de Cormenon.
Il est également prévu un bâtiment réservé aux espaces collectifs : une salle de convivialité ainsi que des bureaux pour le personnel et une salle d'accueil pour les familles.
Des espaces extérieurs seront aménagés à proximité des logements (bancs, kiosque). La possibilité sera offerte de créer un jardin potager partagé à ceux qui le souhaitent.

L'offre d'habitation permettra d'accueillir 20 personnes au total en proportion équitable de personnes âgées et/ou en situation de handicap.
Les logements et les locaux communs prennent en compte les problématiques liées au vieillissement des personnes et offriront tout le confort et l'accessibilité nécessaires. Tous les bâtiments seront de plain-pied et conçus pour l'accueil de personnes à mobilité réduite (sanitaires adaptés, douche plate, portes élargies,).

Les personnes vivant en habitat inclusif seront des habitants qui seront locataires des logements qu'ils occuperont et dont l'APHP sera propriétaire.
Les logements seront essentiellement des T1. Cependant, 2 logements T3 permettront d'accueillir des couples ou des colocataires. Le tarif du loyer est évalué à 360 euros avec environ 50 euros de charges pour un T1 de 36 m2 et de 480 euros avec 80 euros de charges pour un T3 de 60 m2.
Ce statut de locataire permet notamment de percevoir les aides sociales de la CAF telles que l'APL. Le permis de construire a été validé. Les travaux doivent débuter durant l'été 2022.

Il est à noter cependant que les personnes ne pourront pas prétendre à l'aide sociale à l'hébergement étant donné qu'il ne s'agit pas d'un accueil en établissement ou chez un accueillant familial.

Les logements permettront d'accueillir des personnes handicapées vieillissantes et des personnes âgées qui ne sont plus en capacité de demeurer à leur domicile et qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas être admis en EHPAD ou qui sont sur liste d'attente.

Des services internes à l'association ou externalisés viendront compléter l'offre d'habitation. La dimension de soutien à l'autonomie des personnes est au cœur du Projet. Afin de favoriser leur maintien dans le logement, un accompagnement pourra être mis en place dans les domaines suivants : ménage, cuisine, toilette, déplacements, …

La mise à disposition d'une salle de convivialité et d'un animateur en journée est incluse dans le tarif du loyer. Son rôle sera d'animer la vie collective, d'être à l'écoute, de répondre aux besoins des habitants, d'ouvrir l'habitat sur le territoire en créant des partenariats et en promouvant l'inclusion sociale.

Les activités seront bien évidemment adaptées aux personnes et en fonction de leurs capacités et de leurs souhaits. Elles seront proposées, chacun étant libre de s'en saisir ou non. La proximité avec le centre-ville permettra aux habitants de participer à des activités extérieures et de rencontrer de nouvelles personnes.

Leur implication dans la gestion de leur habitat sera primordiale. Que ce soit pour définir les règles communes, les animations collectives ou les différents services, les professionnels devront les associer afin de garantir leur complète adhésion.

En ce qui concerne les activités, l'animateur prendra en compte les potentialités et les souhaits de chacun afin de proposer des projets d'animation adaptés. Actuellement, au sein de l'association, des activités sont proposées à l'ensemble des personnes des différents services. Un programme a ainsi été établi sans être figé et pouvant à tout moment s'enrichir de nouvelles propositions.

Ce programme pourra être proposé dans le cadre de l'Habitat Inclusif en prenant en compte les nouvelles demandes émergeant des habitants.

4.2 Bilan des axes prioritaires

Axes de travail	Projets mis en œuvre	Avancées	Difficultés	Perspectives
Participation sociale et développement personnel	- Accompagnement vers les activités sociales et de loisirs dans la cité : vie associative, sportive et culturelle (clubs, MJC, cinémas, expositions, événements associatifs, sportifs et culturels). - Médiation des relations avec le voisinage, - Soutien dans la gestion du lien et de la relation à l'autre. - Médiation dans la vie de couple, conseils dans l'éducation des enfants, relais partenarial éventuels. 	Affichage sur le site de l'ESAT à 3 endroits différents pour informer le maximum de personnes des activités proposées Rencontre avec les collègues des différents services pour informer sur les activités interservices à développer Activités et sorties diverses proposées le samedi aux personnes du SAVS et du FH BAR JOE (bar fonctionnant sur le principe d'un bar participatif) le lundi et jeudi soir ainsi qu'un vendredi par mois avec une soirée « Happy Hour » en collaboration avec une éducatrice du Paillis Animation en partenariat avec la Médiathèque de Mondoubleau un lundi par mois		

		Ateliers Cuisine animés par une bénévole le samedi 1 fois/mois. Cette activité a rapidement été ouverte à l'ensemble des services de l'association Atelier participatif organisé par l'association Perche Nature pour l'aménagement du Parc Consigny		
Favoriser l'accès et le maintien dans une activité professionnelle	- Accompagnement de la personne vers les acteurs du secteur (Pôle Emploi, Cap Emploi…) pour l'élaboration ou la concrétisation du projet professionnel et la recherche d'un emploi. - Vigilance du maintien dans l'emploi			
Suivi médical et Bien être personnel	- Accompagnement vers l'accès et le maintien dans le soin. - Suivis et Accompagnements médicaux - Hygiène personnelle. - Conseil sur l'alimentation - Image de soi (choix vestimentaire)			
Accès au logement et aide domestique	- Recherche et maintien dans le logement. - Aide à l'aménagement du logement. - Vigilance sur l'état sanitaire du logement.			
Garantir l'accès aux droits et donner l'information sur les devoirs du citoyen	- Information de la personne sur ses droits et devoirs de la personne, du travailleur, de parents, de locataire... - Veille à la bientraitance du bénéficiaire et aux respects de ses droits. - Accompagnement de la personne pour l'ouverture des droits.			

5. ESAT ARCADE

5.1 Présentation

L'ESAT est habilité à recevoir 48 personnes en situation de handicap en équivalent temps plein.

Sa vocation est double :
• Faire accéder à une vie sociale et professionnelle grâce à une structure et à des conditions de travail aménagées et adaptées, les personnes en situation de handicap momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle ordinaire,
• Permettre à celles qui en ont les capacités de quitter l'ESAT et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une Entreprise Adaptée.
Ses missions :
L'ESAT a pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap accompagnées d'accéder à un épanouissement personnel et à une intégration sociale en leur proposant :
• Une activité à caractère professionnel encadrée par des moniteurs d'ateliers
• Un soutien médico-social et éducatif assuré par une équipe pluridisciplinaire Il s'agit pour l'ESAT de permettre à l'individu d'être acteur de son intégration sociale et professionnelle en s'appuyant sur ses potentiels et en l'aidant à les optimiser.

Activité :

Répartition par effectif d'âge et sexe

L'effectif de l'ESAT est composé de 26 femmes (50% des effectifs) et 26 hommes (50% des effectifs). En 2021, les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 50-59 ans qui correspond à 52 % des effectifs, les travailleurs âgés de 20 à 34 ans représentent 44 %. Les proportions des personnes âgées de plus de 55 ans reste stable car il n'y a pas de mouvement significatif sur ce public. Les besoins d'accompagnement pour ce public vieillissant sont de soutenir les parcours en fin de carrière en mettant en place des réductions de temps de travail et/ou des adaptations de postes pour organiser au mieux avec la personne le passage à la retraite.

La majorité des travailleurs 79 % sont à temps plein et 21 % à temps partiels, mi-temps pour la plupart pour des raisons de fatigabilité et d'équilibre psychique et relationnel.

Les entrées

En 2021, l'ESAT a enregistré 1 admission :

- 1 personne a intégré l'ESAT après un parcours en IME ou il a été accueilli jusqu'à 22 ans dans le cadre de l'amendement Creton. Le partenariat avec les IME se poursuit. Les jeunes candidats s'inscrivent dans un parcours professionnel et se confrontent par le biais de stages à la réalité de l'organisation de travail proposée à l'ESAT. Ces immersions sont de réels outils d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel et permettent d'évaluer les besoins et les attentes des futurs travailleurs. Le

contexte sanitaire a malheureusement freiné la mise en œuvre des mises en situation professionnelles, des périodes de stages se sont reportées sur cette année. De plus l'indisponibilité une partie de l'année au foyer d'hébergement le Paillis a fortement freiné l'accueil de stagiaires.

Les faits marquants de l'année

Conseil de vie sociale : Le groupe est constitué de

Le groupe c'est réunie 2 fois et a pu débattre de différents sujets :

- Les protocoles de fonctionnement COVID et leurs adaptation à l'ESAT

- L'environnement de travail

- L'équipement

- Les questions relatives à la vie collective

- la destination d'un voyage

Les réunions de travailleurs :

Ces réunions rassemblent les travailleurs, les moniteurs, le chef d'atelier et la cadre intermédiaire. Elles s'organisent sur les ateliers par zone de travail. C'est un moment d'échanges où des informations d'ordre général sont transmises.

C'est aussi un temps où chaque travailleur peut s'exprimer et poser des questions afin d'obtenir des éclairages et proposer des améliorations d'ordre collectif. Les sujets peuvent concerner les notions de production et/ou sociales.

En 2021, 2 réunions se sont organisées, en juin et en décembre. La question du protocole covid et des organisations de travail a été largement abordé. Ces thèmes ont suscité de nombreuses questions voir des inquiétudes, il était essentiel au bon fonctionnement de pouvoir apporter des réponses directement aux travailleurs.

Deux réunions bilans ont permis d'échanger en équipe sur différents points lié à la vie des ateliers et à leurs fonctionnements et ont traités les sujets suivants :

> les contraintes propres à chaque activité de production et atelier
> les rythmes de travail en fonction du handicap et de son évolution au fil du temps
> les facilités ou difficultés des travailleurs, en fonction de leur pathologie ou handicap, mais aussi de leur humeur du jour
> la cohabitation entre les anciens et les nouveaux, l'accueil des stagiaires
> le lien entre tous les encadrants des ateliers et avec les autres professionnels de l'ESAT/EI ou personnels associés (services généraux, chef de service, direction, psychologue…)
> le fonctionnement dans son ensemble de l'ESAT/EI, l'organisation des activités de soutien,
> la gestion des situations de conflits ou de crise dans un atelier,
> la manière d'assurer une certaine autorité ou leadership sur le groupe
> l'usage du règlement de fonctionnement quant au respect des règles de vie collective et aux devoirs des usagers
> les formes de motivation d'une équipe de travailleurs, salariés EI…. etc.

L'activité économique :

Au niveau commercial, le COVID avait marqué un petit ralentissement de la production en 2020 (notamment en blanchisserie et en restauration), l'année 2021 a vu le maintien des protocoles sanitaires et de distanciation au sein de notre établissement, ce qui permet de mettre en place une activité normale.

Afin d'assurer une conduite d'activité et de pouvoir répondre aux demandes des clients les équipes ont été sollicitées en production. Les équipes encadrantes et les travailleurs ont été présentes et motivés avec un absentéisme absent ce qui nous a permis de conserver nos capacités à répondre aux besoins des clients.

La vie collective et quotidienne de l'ESAT a été assez animé en raison de l'arrivée des nouveaux salariés recrutés pour l'Entreprise d'Insertion. Le fait d'avoir de nouvelles personnes qui « passent » à l'ESAT, a demandé à avoir un temps d'explication du fonctionnement de l'EI et qu'elles étaient ces objectifs.

L'activité Maintenance et Hygiène des Locaux (MHL) qui était jusque-là assumé par l'ESAT est passé sur l'EI à partir du mois d'avril. Ce qui a provoqué un report des produits afférents sur l'EI. Toutefois les travailleurs de l'ESAT restaient néanmoins sollicités afin de constituer des équipes mixtes pour assurer les prestations.

L'activité blanchisserie reprend son activité normale au fil de l'année, avec la réouverture des gites. On peut constater une reprise de la fréquentation du service par la clientèle de proximité. Le reprise des camps de vacances a permis également la reprise de notre activité de blanchisserie avec notre client UCPA, avec il a fallu faire preuve de réactivité.

L'activité de préparation de commandes de l'atelier AMM a connu un fort recul lié à différents paramètres : la disponibilité des containers de marchandise venant de Chine, leurs livraisons souvent retardés et enfin le manque de marchandise a impacté directement la production.

L'activité de sous-traitance avec notre client Biolidis a été continu sur l'année 2021 concernant la production de de buchettes, rondelles et herbes déshydratés ainsi que le foin pour l'alimentation animale.

Les productions de palettes et de plots pour la société REI a été continu.

Les prestations espaces verts ont également été impactées de manière positive par la création de l'entreprise d'insertion. Il a fallu effectivement (comme dis précédemment pour les autres ateliers), présenter les activités à l'équipe d'espaces verts qui avait la même activité afin de qu'il ne sente pas dépossédés de leur travail.

Le positionnement des moniteurs d'ateliers a été le sujet de nombreuses discutions et échanges. La relation moniteur d'atelier/TH et encadrant technique/salarié EI n'est pas vécu de la même manière par les équipes encadrantes. Les questionnements qui se sont posés sont les suivants :

- La relation qui lie un moniteur d'atelier et un travailleur d'ESAT est-elle d'ordre hiérarchique ? Le questionnement est le même en EI.
- La dimension « production » du moniteur d'atelier et/ou de l'encadrant technique se traduit-elle différemment ?

Une formule intéressante de l'AFPA précise le portrait-robot de l'encadrant technique d'insertion : « « *Il (l'encadrant Technicien d'insertion) utilise ces situations professionnelles liée aux exigences de la production afin que des personnes en difficultés (difficulté de recrutement dans les entreprises classiques…) acquièrent ou retrouvent des repères professionnels pour construire ou consolider un projet d'insertion ou de ré* -insertion » -

L'activité restauration a connu une légère reprise des activités de prestations en 2021. Malgré cette légère reprise des prestations ont été annulées suite aux différentes évolutions des protocoles COVID sur l'année. Certains ont été « frileux » à maintenir leurs prestations en rapport avec la mise en place des jauges, des mesures de distanciation.

Cette tendance c'est inversée sur la fin de l'année 2021 et une reprise en ce début d'année 2022. Elle est d'ailleurs générale sur l'ensemble des ateliers.

5.2 Bilan des axes prioritaires

1	**Fiche-action « Démarche Projet Personnalisé »**
Description générale de la démarche	Refondre la démarche de projet afin que la personne accompagnée puisse assister à l'ensemble des échanges la concernant. Organiser les temps d'échanges en réunion pluridisciplinaire. Mettre en cohérence les documents liés au projet personnalisé avec le déploiement de la rubrique projet personnalisé du système d'information IMAGO
Bilan 2021	La mise en place du Système d'information Imago DU a pour objectif de répondre aux exigences réglementaires de loi « informatique et liberté » mais également d'harmoniser et de donner une place plus importante à l'expression par la personne accompagnée de son projet personnel et de faciliter sa compréhension. Le bilan qu'on peut de cette démarche est : - La mise en place du système d'information a demandé un investissement certain de l'ensemble des équipes. A la suite du déploiement du SI, des formations internes animées par les membres des équipes sur la phase de création, leur a permis de se familiariser avec l'outil et de le prendre en main. - Le déroulement de la démarche a également été revu. Car depuis cette année, les personnes accompagnées ont la possibilité d'assister à toute la réunion de projet et d'inviter des personnes (internes ou externes à l'établissement) à assister et participer à celle-ci. - Nous avons pu constater d'un travail doit être effectué sur le positionnement des moniteurs d'ateliers quant à l'expression des travailleurs et à avoir une écoute active et bienveillante sur les besoins de ce dernier. - Un travail doit également être fourni quant au suivi de la réalisation des projets personnalisés. Effectivement le fonctionnement nous oblige à avoir une réelle démarche de projet et à organiser les rôles des référents des projets pour que ceux-ci soient effectifs. Et si ce n'est pas le cas en faire une évaluation en fin de parcours.

2	**Fiche-action «** *Adaptation aux évolutions des publics"* **»**
Description générale de la démarche	Constats concernant les accueils et admissions à venir en ESAT: personnes avec troubles autistiques plus prononcés qu'auparavant et évolutions dans la relation au travail (fatigabilité, sens du travail et responsabilisation des équipes) -> mutualiser les actions avec les autres structures du secteur médicosocial et plus largement avec les partenaires qui travaillent d'ores et déjà sur ces thématiques

	-> adapter l'accompagnement en interne
Bilan 2021	- Nous avons renforcé nos partenariats avec les IME pour acquérir plus de technicité dans notre accompagnement des personnes avec troubles autistiques, mais cela reste insuffisant au vu des demandes à venir. A poursuivre en 2022. - Diversifier les supports d'expression pour que chaque personne puisse s'inscrire dans un programme d'accompagnement adapté : en 2021 nous avons proposé à un groupe de travailler sur l'illustration des compétences (techniques, travail en équipe, savoir être) avec le support des arts plastiques.

1	**Fiche-action «** *Consolider la production pour l'adapter aux capacités et parcours professionnels des personnes accompagnées***»**
Description générale de la démarche	Penser la GPEC des travailleurs de l'ESAT: évolutions en termes de fatigabilité, de souhaits de parcours, de développement de compétences, d'évolutions des profils Anticiper la production en fonction de ces évolutions Stabiliser la structure financière de l'ESAT pour pallier aux aléas : crise sanitaire, obligations réglementaires, durabilité des acteurs économiques partenaires (fournisseurs, clients, etc.)
Bilan 2021	Certaines activités et demandes ont pu aboutir fin 2021 (transfert des activités de MHL qui ne répondaient plus aux demandes des travailleurs de l'ESAT, polyvalence renforcée pour certains travailleurs, etc)

1	**Fiche-action «** *Fiche-action Poursuivre le développement des actions transversales sur les établissements de l'association***»**
Description générale de la démarche	Mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires, afin de proposer des actions s'appuyant sur les expertises des différents professionnels et inscrire dans le temps les accompagnements. Il s'agit notamment des thématiques suivantes : • Développement durable : sensibilisation aux problématiques environnementales et action globale sur les établissements • Nutrition : accompagner les personnes dans leur rapport à l'alimentation • Repères spatio-temporels : permettre aux personnes de gagner en autonomie en identifiant et développant des outils adaptés à leurs difficultés de repérage Gestion des émotions: comprendre les leviers de la gestion émotionnelle pour favoriser le bien-être et la stabilité des personnes accompagnées.
Bilan 2021	• La reprise des activités et ouverture aux organismes et structures extérieures mi 2021 a favorisé la reprise des mutualisations, que nous souhaitons poursuivre en 2022

5.3 Perspectives

1.	***Fiche-action : Renforcer le partenariat local de proximité***
Sens et finalité en lien avec les missions	Les structures restent encore très cloisonnées par public, sur un territoire qui se veut dynamique bien que peu peuplé. Il reste toutefois des passerelles à construire pour favoriser le travail en réseau et fluidifier les réponses apportées aux personnes sur le territoire
Description générale de l'action	- Envisager une collaboration pour améliorer nos réponses aux personnes sur le territoire - Favoriser l'inclusion en décloisonnant nos actions
Partenaires	- Communauté de commune des Collines du Perche - Maison France Services, Ecoles, associations locales, initiatives citoyennes, artisans, Maison de la Petite Enfance, Ehpad, etc.
Description de l'action	- Relancer les rencontres conviviales (« jeudis de l'APHP en juillet », déjeuners rencontres, visites de nos structures) pour envisager un travail collaboratif de proximité - Proposer des formations et conférences sur des thématiques communes afin de croiser les regards des professionnels en évitant les réflexions en silo (par public) - Concevoir des activités mutualisées en prenant appui sur les services et activités déjà proposées par les partenaires locaux - Recenser les besoins du territoire pour déterminer des actions communes. - Mettre en place des outils de communication et de collaboration

2.	***Fiche-action : Poursuivre les formations des professionnels***
Sens et finalité en lien avec les missions	Les publics accompagnés évoluent, et leurs besoins et positionnement également. Actuellement les professionnels semblent parfois en difficulté pour répondre aux attentes des personnes accompagnées.
Description générale de l'action	Permettre aux professionnels de mieux comprendre les besoins des personnes accompagnées, et remettre en question leurs pratiques quotidiennes.
Partenaires	Centres de formation, intervenants extérieurs spécialistes de thématiques liées à la gestion des émotions, aux principes d'auto détermination, de compétences psychosociales, de sociologie, etc MDCS, partenaires du médico-social, de l'éducation nationale,
Description de l'action	- Proposer des temps d'échanges inter services et structures pour analyser nos pratiques - Proposer des ressources documentaires pour faciliter les réflexions sur les enjeux de notre accompagnement - Utiliser des supports d'activité transversales pour favoriser la collaboration des professionnels autour de problématiques institutionnelles (alimentation, développement durable, etc) - Continuer à encourager les moniteurs d'atelier à échanger dans le cadre des réactualisations de formation à la RAE Différent et Compétent.

3.	**Fiche-action Transformer l'offre de prestations pour améliorer nos réponses aux besoins des personnes accompagnées**
Sens et finalité en lien avec les missions	Suite au travail engagé sur la démarche de suivi et mise en œuvre des projets personnalisés en 2021, l'expression des personnes accompagnées est favorisée. Les personnes redeviennent actrices de leur projet de travail et leur projet de vie. Néanmoins, il subsiste de nombreux freins comme détaillé précédemment. L'objectif est de permettre d'améliorer la mise en œuvre des projets personnalisés
Description générale de l'action	Permettre aux personnes accompagnées de construire leur parcours professionnel de manière toujours plus approfondie
Partenaires	- ARECO/ Différent et Compétent - Centres de formations - Artisans et partenaires économiques - Collectivités - Partenaires médico sociaux
Description de l'action	- Encourager les aménagements de postes et la polyvalence dans les ateliers - Participer au développement d'un pôle animation transverse au sein de l'APHP, permettant d'amplifier les propositions d'activités socio-éducatives à destination des personnes accompagnées - Proposer des temps d'accompagnement collectif en misant sur la pair aidance : groupes de paroles supervisés par la psychologue sur des thématiques communes (alimentation, gestion du temps libre, gestion des émotions, etc)

4.	**Fiche-action Renforcer le développement des compétences**
Sens et finalité en lien avec les missions	Axer le développement des compétences sur les 3 volets : compétences techniques, compétences collectives (travail en équipe) et compétences comportementales (savoir – être)
Description générale de l'action	Faciliter les parcours
Partenaires	GRETA, organismes de formation, OPCO, Différent et Compétent
Description de l'action	- Favoriser les actions de soutien en partant des besoins identifiés au cours des projets personnalisés : petits groupes, support d'expression varié pour bénéficier à tous - Responsabiliser les travailleurs de l'ESAT dans les ateliers, en établissant des fiches de missions spécifiques - Individualiser et personnaliser la réponse aux attentes en accompagnant individuellement les personnes en situation de travail (compétences techniques) - Déterminer des formations professionnalisantes en partenariat avec le GRETA et autres organismes de formation adaptés - Continuer à faire vivre le dispositif D&C dans l'établissement - Former les moniteurs à la formation aux savoir être - Appuyer les relations entreprises pour relancer les mises à dispositions et stages, qui permettent d'expérimenter et accroitre les compétences et la valorisation

6.1. Présentation

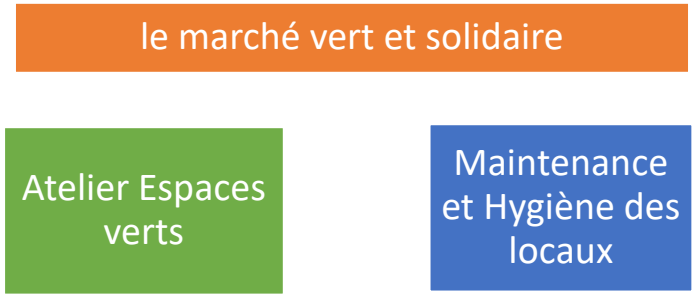
L'entreprise Le marché Vert a été racheté par l'association en Avril 2021 pour devenir l'entreprise d'insertion « Le marché vert et solidaire ».

L'agrément « entreprise d'insertion » obtenu en décembre 2020 (pour une durée de trois ans par la DETTS) a permis d'accueillir les premiers salariés en mars dans les locaux de l'ESAT Arcade. Par ailleurs l'équipe encadrante c'est également enrichi de l'arrivée de deux encadrants techniques (un en charge des chantiers et le second en charge de la surface de vente, salariés de l'entreprise au moment de son acquisition.

Le site de production se compose de :

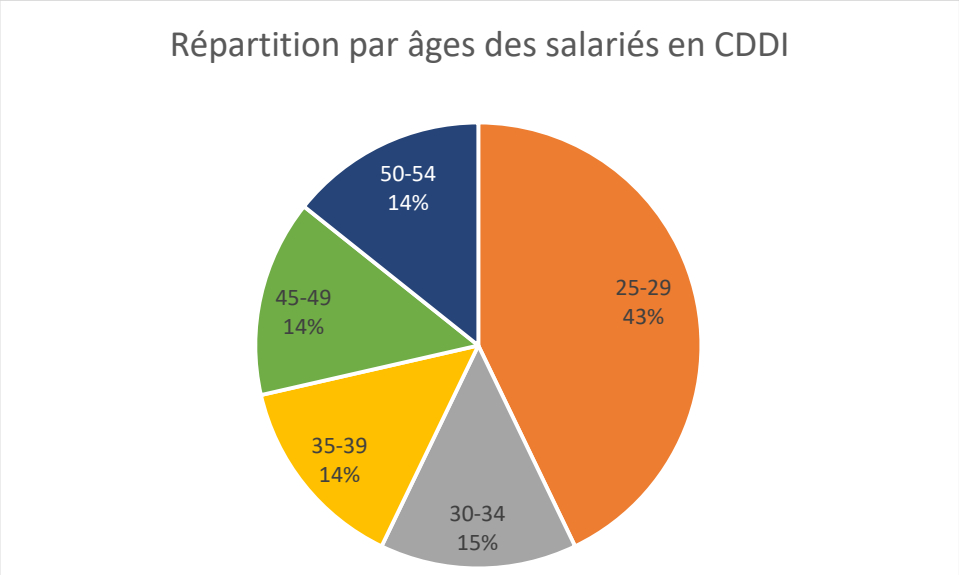
- De 2ha45 de terres exploitables,
- D'une serre de production de 1600 m²,
- D'une serre de vente 460 m²

L'activité du Marché vert et solidaire : Elle se compose de deux ateliers principaux



Activité :

Les entrées



En 2021, l'effectif du Marché vert et solidaire est composé de 7 Salariés (3 femmes (43% des effectifs) et 4 hommes (57% des effectifs)) en CDDI.

On peut noter que l'activité Espaces Verts n'est pas un frein au recrutement féminin sur ce type d'activité.
Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 25-39 ans qui correspond à 72 % des effectifs, les travailleurs âgés de plus de 45 ans représentent 28 % (2 salariés).

La majorité des salariés 71 % sont à temps plein et 29 % à temps partiels (31h pour le salariés concernés) pour des raisons familiales et d'adaptation au travail.

Les modalités de recrutement : les premiers recrutements effectués en mars, ont été réalisés en « auto prescription », les candidatures des salariés nous ont été transmise directement par Pôle emploi. Par la suite, la mise en place de la plateforme de l'inclusion sur internet, nous a permis de proposer nos postes et recevoir les candidatures.
Accessible aux prescripteurs, orienteurs, candidats et employeurs solidaires. L'objectif principal de cette plateforme est de faciliter l'orientation et l'embauche de candidats à un emploi en insertion vers les SIAE en centralisant un registre de l'offre et en refondant l'agrément IAE.
Le candidat recruté se voit octroyé un « PASS » IAE qui permet d'assurer la traçabilité de son parcours au sein des dispositifs de l'IAE.

Les difficultés rencontrées : Un salarié peut rencontrer plusieurs problématiques à la fois, ci-dessous les principales sont détaillées:

1.L'assistance dans les démarches administratives représente une grande part de travail entre le CIP et le salarié en insertion. Pour cause, le manque de compréhension des démarches et le manque d'informations sur les droits et devoirs. Souvent, même les salariés ont des référents sociaux, le CIP ou l'encadrant technique sont présent en proximité pour les accompagner ou les aiguiller dans leurs démarches.

2.Le logement est aussi une des problématiques. Les salariés ont en général pour priorité d'être stables dans leur vie privée avant de penser à évoluer dans leur projet de vie professionnelle. Quand ils sont recrutés, on constate la motivation et la volonté de trouver ou retrouver un emploi, qu'ils sont prêts physiquement et verbalement de gagner en expérience professionnelle et en sécurité financière. Mais tout au long du parcours, on remarque qu'ils ne sont pour la plupart, pas prêts psychologiquement car ils vivent dans un cumul de difficultés qui ne libèrent pas leur esprit à autre chose. Les parcours ont donc tendance à être plus longs et l'accompagnement plus soutenu. Sur l'EI, 1 personnes a été concernée par cette difficulté car sortante de détention. Elle a été accompagnée son référent SPIP mais l'arrivée à dû être accompagné par nos services.

3.Enfin, la dernière problématique à citer, et non la moindre, est celle de la mobilité. Plusieurs salariés n'ont pas de permis de conduire ou ont le permis de conduire mais ne sont pas véhiculés. Cela conditionne nos possibilités de recrutement, sin l'on rencontre un candidat qui est motivé pour intégrer l'EI, mais hors des circuits de transports en commun ou de la navette de l'ESAT, sont recrutement est difficile.
De plus même se cela n'est pas un critère de recrutement, le permis est facteur facilitant du point de la gestion des chantiers. Le fait d'avoir des salariés du permis permet de composer des équipes autonomes lorsque les salariés ont une connaissance avancée des chantiers de prestations espaces vert ou MHL.

Thématiques d'accompagnements		
Accompagnement social	Pers ayant des difficultés	Pers Accompagnées
Santé (addiction, souffrance et handicap psy, autres)	3	3
Hébergement / Logement	2	2
Démarches administratives et accès aux droits	4	4
Manque de mobilité	5	5
Surendettement et finances	2	2
Justice	2	2
Manque de disponibilité (liée à la garde d'enfant ou d'ascendant)	1	1

Les faits marquants de l'année

L'objectif essentiel, hormis celui de la production, a été de remettre en état et rentre plus attractif le site du Marché Vert et Solidaire. Ainsi les travaux suivant ont été réalisés :

- Réfection des toits de la serre servant de surface de vente
- Réfection du sol de la surface de vente, remplacé par une dalle bétonnée
- Réfection du sol de la seconde partie de la surface de vente par du nidagravel recouvert de gravier.
- Nettoyage régulier des espace extérieurs

Il est a souligné la participation active des bénévoles et administrateurs lors de la réfection du toit de la serre. Par ailleurs en dehors des chantiers de prestation, l'équipe de salariés c'est fortement mobilisée sur la conduite des travaux de réfection.

L'activité économique :

L'activité économique se partage entre les deux ateliers de l'EI complété par la synergie qui s'est créé avec l'atelier Espaces verts de l'ESAT Arcade.

A la reprise les prestations s'astreignaient au chantiers « hérités » lors de l'achat de l'entreprise. Ces chantier ont été compléter par des prestations unique effectuées tout au long.

Nous avons pu participer à différents chantier liés à des partenariats locaux :

- Chantier de plantation de haies bocagères avec la Maison Botanique de Boursay
- Chantier de reforestation de Mondoubleau mené par la société Trees Everywhere

La surface de vente voit les produits proposées se diversifier avec un plus grand panel de plantes verte d'intérieur, de plante de haies. Mais nous devons développer la communication et la publicité sur les offres de produits afin d'augmenter la notoriété de la boutique qui est victime de l'apparence externe du site, qui laisse croire que l'établissement est fermé.

6.2 Bilan des axes prioritaires

1.	**Fiche-action: Consolider la structure**
Description générale de l'action	**Structurer les outils d'accompagnement (accueil, suivi, sorties)** **Organiser la production et la planification des prestations, définir la gestion commerciale de l'EI** **Procéder aux recrutements** **Former les encadrants** **Gérer la communication et le marketing de l'entreprise** **Inscrire l'EI dans la dynamique territoriale**
Bilan 2021	**Création d'une démarche de recrutement des salariés** **Coordination d'un Pôle Espace vert : ESAT-EI** **Développement de partenariat locaux afin de profiter de nouvelles opportunités** **Création d'une plaquette de communication**

6.3 Perspectives

Les perspectives pour l'année 2022 :

- Consolider et pérenniser de nouveaux partenariats locaux (commune de Mondoubleau et alentours)
- Développer la communication commerciale pour favoriser la rentabilité de la surface de vente
- Poursuivre la réfection de la surface de vente et effectuer celle de la serre de production
- Développer de nouveaux partenariats permettant de réaliser à minima des PMSMP ou la mise en place de contrat passerelle
- Développer des ateliers d'accompagnement en intra

Conclusion

Rapporter l'ensemble de l'activité de l'Association est toujours un exercice intéressant et conséquent. Il permet à chacun de regarder dans le rétroviseur associatif et de mesurer pleinement la progression de l'Association dans les réponses qu'elle apporte au Territoire, à commencer pour les personnes qu'elle accompagne.

Mesurer, évaluer la pertinence des politiques mises en œuvre, d'une manière globale et dans chacun des actes du quotidien est un devoir indispensable trop souvent oublié dans un contexte médico-social en pleine mutation où la temporalité de l'action prend une dimension très singulière.

Depuis 1981, l'APHP agit sur le territoire et accompagne, sur le bassin de vie des collines du Perche Vendômoise, l'ensemble des personnes éprouvant des difficultés en matière d'inclusion sociale et/ou professionnelle. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir le bien-être de la personne, le maintien de ses droits, la valorisation de ses compétences et favoriser son épanouissement.

Pour renforcer la mixité sociale, l'APHP vient de lancer en avril 2021 une entreprise d'insertion. Baptisée Marché vert et solidaire, elle est située sur la zone d'activité d'Épuisay dans les anciens locaux du pépiniériste Vincent Poirier et accueille huit salariés en contrat d'insertion.
Nous avons investi 450.000 € au total notamment pour remettre aux normes les trois serres de production et augmenter la surface de vente avec une gamme élargie. A terme, ce projet, réalisé avec le soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance, pourra inclure d'autres activités s'intégrant pleinement dans le Pays Vendômois.

Autre actualité de l'association en 2021, la création d'un habitat inclusif à Mondoubleau-Cormenon dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Etat. A l'horizon 2023, 20 maisonnées bioclimatiques seront mises à disposition de personnes en situation de handicap et/ou retraité(e)s. Ce projet de 3 M€, réalisé sur un terrain mis à disposition par la communauté de communes des collines du Perche dans le cadre d'un bail emphytéotique, offrira des loyers accessibles et un accompagnement grâce à un animateur recruté spécifiquement.

Résolument proactive sur son Territoire, il appartient à l'ADN de l'Association de continuer à mettre en avant sa conviction militante pour que le secteur médico-social ne fasse pas l'objet d'une marchandisation.

Nous continuerons à résister et à s'indigner de la marchandisation de la solidarité nationale, car, nous le savons, les enjeux sociétaux majeurs sont directement liés à la capacité de faire vivre l'éthique.

S'indigner suppose néanmoins, dans un contexte plus libéral, d'être en capacité d'être force de proposition, d'être pertinent, déterminé et agile, qualitatif et ...efficient.

C'est pourquoi, les bénévoles et salariés de l'APHP portent un projet politique pour le territoire. Nous souhaitons continuer à être force de propositions et d'innovation sociale pour nos partenaires Etat, ARS et département. C'est notamment ce que nous devrons formaliser lors de la négociation du CPOM (Contrat pluriannuel d'objectif et de moyen) qui nous attend dès le 1er juin 2022.

Le rapport d'activité traduit l'ensemble de ces valeurs et résume l'engagement permanent des bénévoles et salariés pour le mettre en œuvre. Je les remercie de nouveau très sincèrement de leur engagement et de leur investissement en tant qu'acteur et ambassadeur de l'Association.

Loïc TYTGAT

Membres du Conseil d'Administration (ANNEXE)

Titre de l'association **modifié à l'Assemblée Générale ordinaire du 21 AVRIL 2006 : ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU PERCHE**
Siège social : **11 rue des Grands Jardins - 41170 CORMENON**
Association déclarée à la Sous-Préfecture de VENDÔME le : **21 septembre 1981**
Sous le numéro : **W412000129** (ancienne référence : 0412001297)
Au cours de son **CONSEIL D'ADMINISTRATION du 29 septembre 2021**, il a été procédé à l'élection du **BUREAU**

FONCTION	NOM et Prénom	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Profession	Tél.	adresse mail
PRESIDENT D'HONNEUR	HALLAY Joël	La Motte de fer 41170 SAINT MARC DU COR	29/11/1952	CHARTRES (28)	Français	Retraité	02 54 89 71 34 Perso : 06 50 39 18 24	joelhallay@gmail.com
PRESIDENT	METAIS Claude	La Juinière 41800 TERNAY	01/08/1951	MADAGASCAR	Français	Retraité	09 71 57 14 38 06 75 45 39 79	metais.claude0697@orange.fr
1ère VICE-PRÉSIDENT	GALLOYER Daniel	2 route de Danzé 41160 LA VILLE AUX CLERCS	13/02/1950	RAHART (41)	Français	Retraité	02 54 89 61 22 06 21 55 11 34	danielgalloyer@orange.fr
2ème VICE-PRESIDENT	SILLY Roland	536 bld du Président Roosvelt 41100 VENDOME	05/02/1948	BROU (28)	Français	Retraité	02 54 23 85 19 06 24 50 66 15	roland.silly@wanadoo.fr
TRESORIER	REDON Guy	15 rue du Perche 41160 LA VILLE AUX CLERCS	15/09/1954	PUY EN VELAY (43)	Français	Retraité	07 71 23 66 25 02 54 80 34 52	guyredon7@gmail.com
TRESORIERE ADJOINTE	METAIS Martine	La Juinière 41800 TERNAY	27/09/1952	PARIS (75)	Français	Retraitée	09 71 57 14 38 06 42 39 61 27	martinemetaiscanet@gmail.com
SECRÉTAIRE	MARTIN Katia	20 rue Jacqueline Auriol 41100 VENDOME	14/07/2020	VITRY SUR SEINE (94)	Française	Sans profession	06 23 67 18 04	katillamartin@yahoo.fr
SECRÉTAIRE ADJOINTE	FRILEUX Ginette	8 rue de Bel Air 28220 MONTIGNY LE GANNELON	11/08/1947	COURTALAIN (28)	Française	Retraitée	02 37 98 52 25 06 66 06 10 72	jacky.frileux@orange.fr
MEMBRE du C.A	BILLAULT Lucette	6 rue Guettelet 41170 CORMENON	06/08/1943	ROMILLY DU PERCHE (41)	Française	Retraitée	02 54 80 83 74 06 82 75 87 25	
MEMBRE du C.A	LEFÈVRE Paulette	Le Bois Poulain 41800 FONTAINE LES COTEAUX	27/12/1943	MONTOIRE (41)	Française	Retraitée	02 54 85 14 29	
MEMBRE du C.A	RENIER Suzanne	355 boulevard Kennedy 41100 VENDÔME	25/10/1932	SAVIGNY SUR BRAYE (41)	Française	Retraitée	02 54 73 24 29 06 84 85 33 24	auren.susan@gmail.com
MEMBRE du C.A	GUILBAULT Michelle	1 Coteau du Parc 41170 CORMENON	20/08/1944	SAINT PAUL (87)	Française	Retraitée	02 54 80 80 51	michelle.brousse@wanadoo.fr
MEMBRE du C.A	LUCAS Monique	36 rue du Pont de l'Horloge 41170 MONDOUBLEAU	23/05/1947	MONDOUBLEAU (41)	Française	Retraitée	02 54 80 19 04 06 30 31 80 47	michel.lucas046@orange.fr
MEMBRE du C.A	FLACHET Claudie	10 Rue de la Touraine 41100 SAINT ANNE	15/10/1951	VENDÖME (41)	Française	Retraitée	02 54 77 87 09	gibertc@wanadoo.fr
MEMBRE du C.A	BAUDRON Bernard	Les Corniers 41800 ARTINS	24/02/1953	PARIS 13EME	Français	Retraité	07 83 43 37 30	drbaudron@gmail.com
MEMBRE du C.A.	OGER Brigitte	2 rue des Varennes 72310 BESSÉ SUR BRAYE	07/02/1960	LA FERTÉ BERNARD (72)	Française	Responsable d'équipe en usine	02 43 35 54 39 06 73 07 00 90	oger.brigitte@wanadoo.fr
MEMBRE Du C.A	QUEDREUX Eric	La Métairie 41360 EPUISAY	07/10/1967	BOLBEC (76)	Français	Responsable formation pro.	06 65 21 74 17	eric.quedreux@gmail.com
MEMBRE du C.A.	CHAILLOU David	La Paillardière 41100 AZE	29/07/1970	SAINT CALAIS (72)	Française	Cadre études électronique	02 54 72 16 54 06 21 00 25 54	david.chaillou5@orange.fr

M. LE MAIRE de CORMENON et MONDOUBLEAU ou son représentant, à titre consultatif

29/09/2021

Le Président,
Claude METAIS

Quelques acronymes et abréviations pour faciliter la lecture …

ME : moniteur éducatif
ES : éducateur spécialisé
FH : Foyer d'Hébergement
IME : Instituts médico-éducatifs
IDE : Infirmière Diplômée d'Etat
AMP : Aide médico-psychologique
AES : accompagnant éducatif et social
AT : accompagnement temporaire
ESAT : Etablissement Et Service D'aide Par Le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAVSR : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Renforcé
CD : conseil départemental
CAF : caisse d'allocations familiales
ARS : agence régionale de la santé
ADMR : Aide à domicile en milieu rural
PMI : Protection maternelle et infantile
SIAD : Soins Infirmiers A Domicile
APF : Association des paralysés de France
SADP : Association de Sport Adapté du Perche
CESF : conseiller en économie sociale familiale
PCH : Prestation de Compensation du Handicap
APEF : Association Portugaise D'Etudes Françaises
DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale
UDAF : union départementale des associations familiales
MDPH : Maison départementale des Personnes Handicapées
CASAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
URIOPSS : union régionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
UNAPEI : Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés
CDAPH : Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées
EPHAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes